MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Élections professionnelles
Fonction publique

Pour choisir mes représentants syndicaux
Je vote !
entre le 3 et le 10 décembre 2026



Manuel utilisateur de la SVE à destination des électeurs

Elections Professionnelles 2026 MENESRJS

MISE À JOUR : 02/10/2026

Sommaire



1. **Activation du compte électeur** et **accès au portail Elections**
 - 1A : Activer le compte électeur depuis le lien reçu dans son mail initial (messagerie professionnelle)
 - 1B : Accéder au portail Elections (après activation du compte électeur)
 - 1C : **Récupérer** le mot de passe électeur
2. Portail Elections > Espace « **Mes informations pratiques** »
 - 2A : Récupérer la notice explicative
 - 2B : Accéder à la Foire aux questions
 - 2C : Accéder à l'Aide en ligne
 - 2D : Afficher la cartographie des centres d'assistance
3. Portail Elections > Espace « **Mon Compte** »
 - 3A : Afficher mes informations personnelles
 - 3B : Accéder au **Formulaire** de modification du profil électeur
 - 3C : Modifier mon mail professionnel de contact
4. Portail Elections > Espace « **Mes scrutins** »
 - 4A : Consulter les scrutins et les listes électorales
 - 4B : Consulter les scrutins, les candidatures et leurs professions de fois
 - 4C : Signaler une erreur ou omission sur un scrutin
 - 4D : Consulter les résultats de mes scrutins
5. Portail Elections > Espace « **du Centre**»
 - 5A : Mon parcours de vote
 - 5B : **Récupérer** un code de vote par FranceConnect
 - 5C : **Récupérer** un code de vote par Question défi / Réponse secrète
 - 5D : Générer un nouveau code de vote
6. Accès **commun à toutes les pages**
 - 6A : Contrôler la présence d'un bulletin dans l'urne
 - 6B : Contrôler le cachet électronique des documents de preuves
 - 6C : Les informations en bas de pages

1

Activer le compte électeur et accéder au portail Elections

1 A

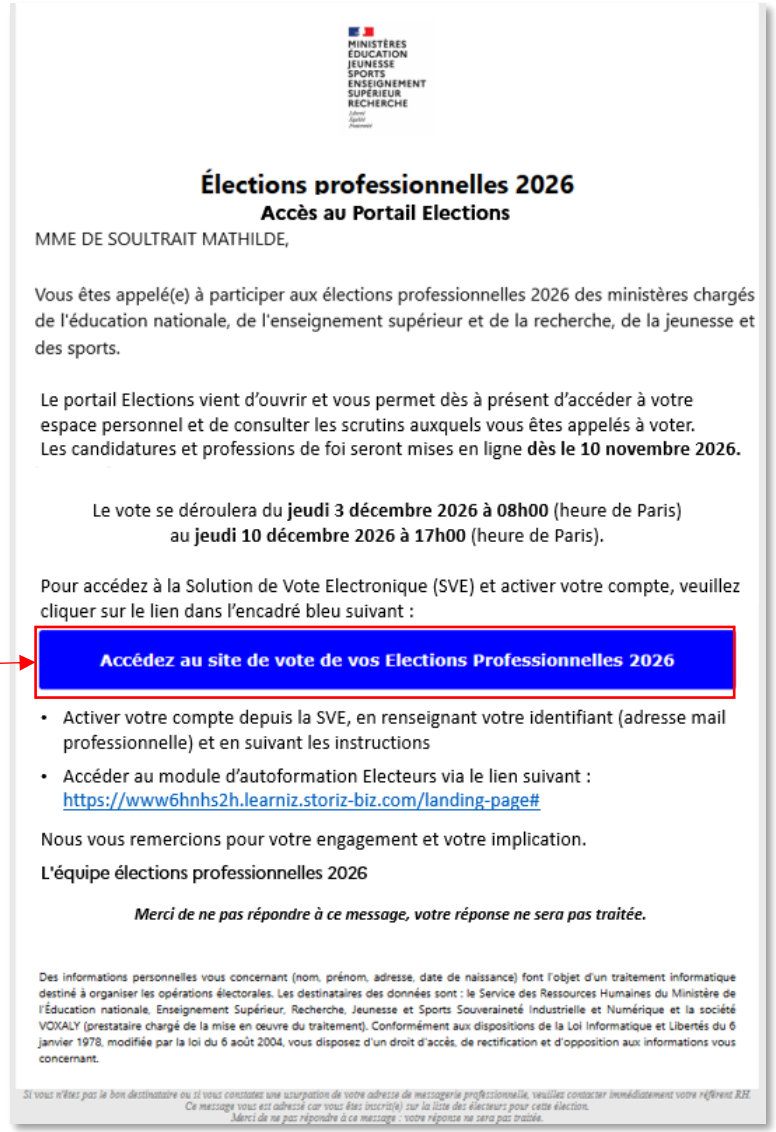
Activer le compte électeur depuis le lien reçu dans son mail initial (messagerie professionnelle)

Activation du compte électeur

Adresse de l'expéditeur : menesrjs-electionspro@votes.voxaly.com

Il est inutile pour l'électeur de répondre à cet Email car il s'agit là uniquement d'une adresse mail émettrice et celle-ci ne fonctionne pas en tant que boite de réception.

L'électeur clique sur le bouton
Accéder au portail Elections



MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Élections professionnelles 2026
Accès au Portail Elections

MME DE SOULTRAIT MATHILDE,

Vous êtes appelé(e) à participer aux élections professionnelles 2026 des ministères chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la jeunesse et des sports.

Le portail Elections vient d'ouvrir et vous permet dès à présent d'accéder à votre espace personnel et de consulter les scrutins auxquels vous êtes appelés à voter.
Les candidatures et professions de foi seront mises en ligne **dès le 10 novembre 2026.**

Le vote se déroulera du **jeudi 3 décembre 2026 à 08h00** (heure de Paris)
au **jeudi 10 décembre 2026 à 17h00** (heure de Paris).

Pour accédez à la Solution de Vote Electronique (SVE) et activer votre compte, veuillez cliquer sur le lien dans l'encadré bleu suivant :

Accédez au site de vote de vos Elections Professionnelles 2026

- Activer votre compte depuis la SVE, en renseignant votre identifiant (adresse mail professionnelle) et en suivant les instructions
- Accéder au module d'autoformation Electeurs via le lien suivant : https://www6hnhs2h.learniz.storiz-biz.com/landing-page#

Nous vous remercions pour votre engagement et votre implication.

L'équipe élections professionnelles 2026

Merci de ne pas répondre à ce message, votre réponse ne sera pas traitée.

Des informations personnelles vous concernant (nom, prénom, adresse, date de naissance) font l'objet d'un traitement informatique destiné à organiser les opérations électorales. Les destinataires des données sont : le Service des Ressources Humaines du Ministère de l'Éducation nationale, Enseignement Supérieur, Recherche, Jeunesse et Sports Souveraineté Industrielle et Numérique et la société VOXALY (prestataire chargé de la mise en oeuvre du traitement). Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.

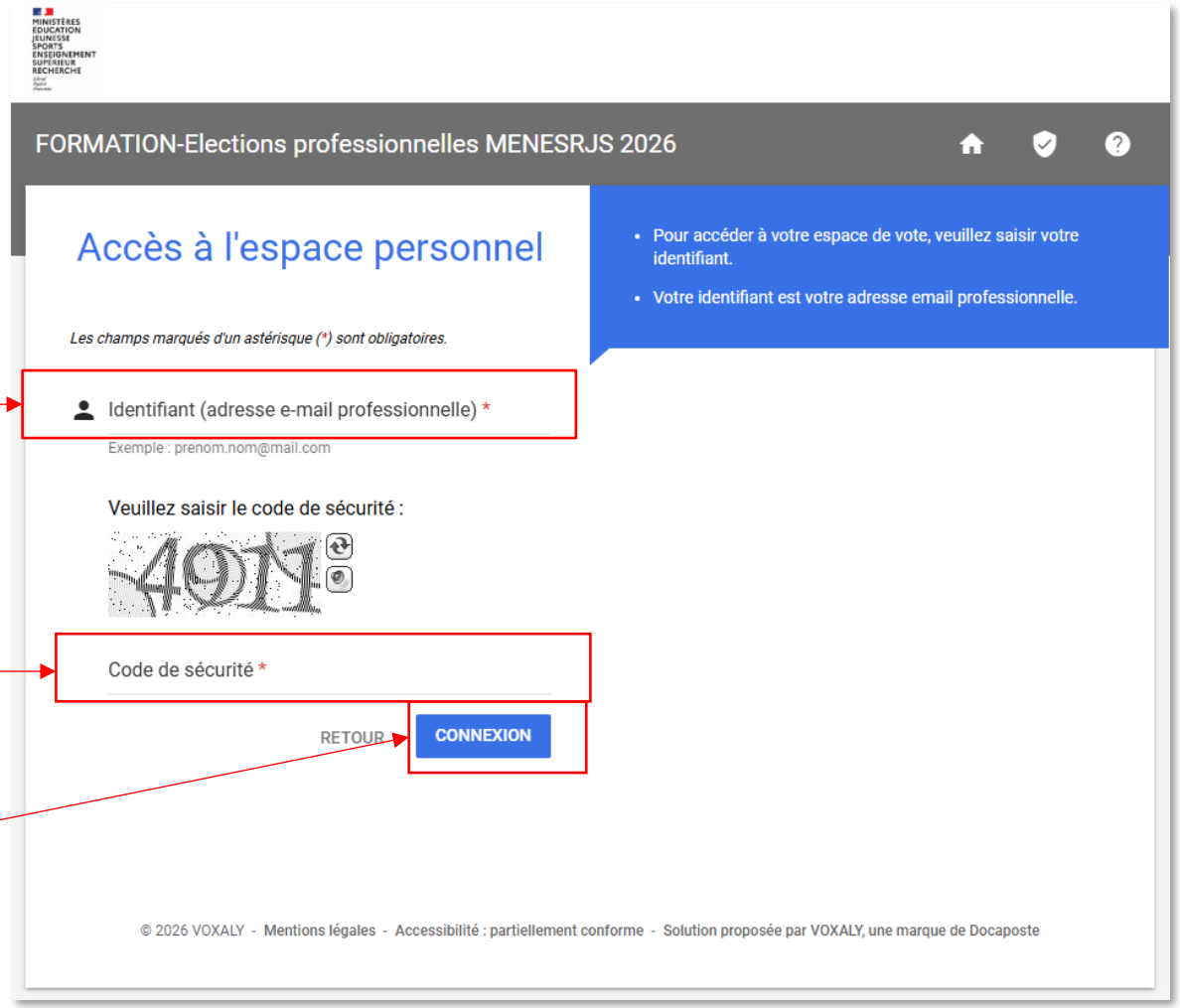
Si vous n'êtes pas le bon destinataire ou si vous constatez une usurpation de votre adresse de messagerie professionnelle, veuillez contacter immédiatement votre référent RH.
Ce message vous est adressé car vous êtes inscrit(e) sur la liste des électeurs pour cette élection.
Merci de ne pas répondre à ce message : votre réponse ne sera pas traitée.

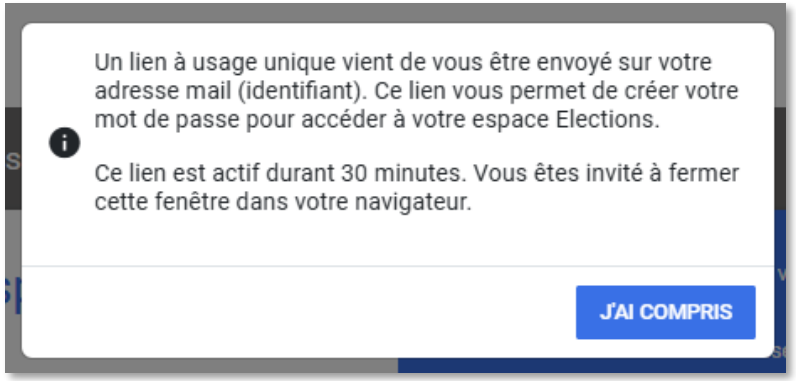
Activation du compte électeur

L'électeur saisit son identifiant qui correspond à son email professionnel

Recopier le code de sécurité juste au dessus

Et cliquer sur CONNEXION





Cliquer sur « J'AI COMPRIS »

Activation du compte électeur

Cette fenêtre apparaît pour signaler que vous allez recevoir un message sur votre boite aux lettres contenant un lien à usage unique (OTL) pour créer votre mot de passe.

EP26 MENESRJS – Création de mot de passe.

Bonjour,

Dans le cadre des élections professionnelles 2026, vous avez demandé à recevoir un lien vous permettant de créer votre mot de passe afin d'accéder au portail Elections de la Solution de Vote Electronique.

Pour des raisons de sécurité, le lien ci-dessous est valable pendant 30 minutes. La création du mot de passe doit être entièrement finalisée avant l'expiration de ce délai.

Merci de cliquer sur le lien ci-dessous : **Je définis mon mot de passe**

Cordialement,
La Solution de Vote Electronique - Equipe e-Vote

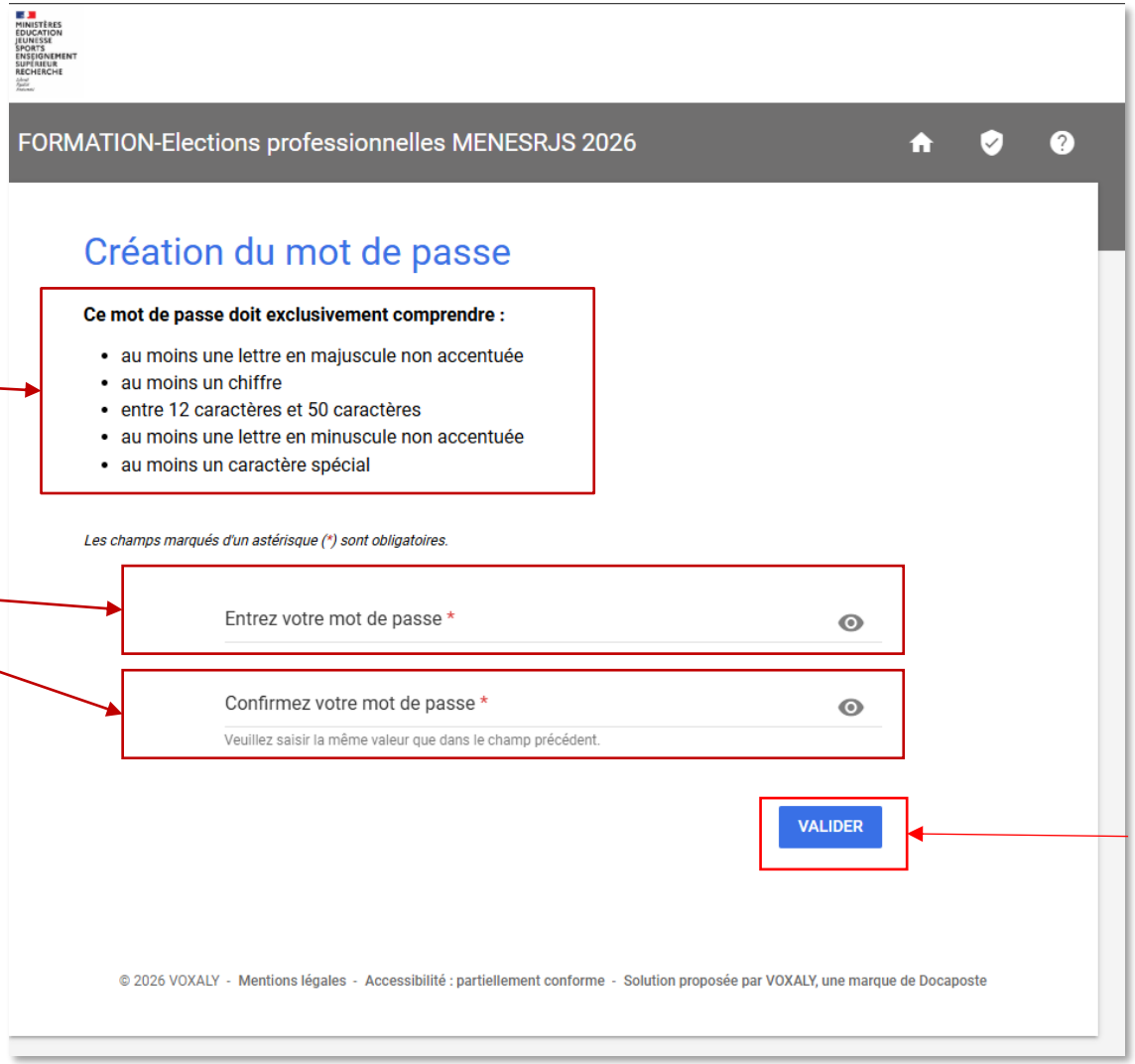
Cliquer sur « **Je définis mon mot de passe** » pour passer à l'étape suivante

Activation du compte électeur

Voici les contraintes sur votre mot de passe

Saisissez le même mot de passe sur les 2 champs

<u>Ce mot de passe doit exclusivement comprendre</u> :
- entre 12 caractères et 50 caractères
- au moins une lettre en minuscule non-accentuée
- au moins une lettre en majuscule non-accentuée
- au moins un chiffre
- au moins un caractère spécial



Et cliquer sur VALIDER pour enregistrer votre mot de passe

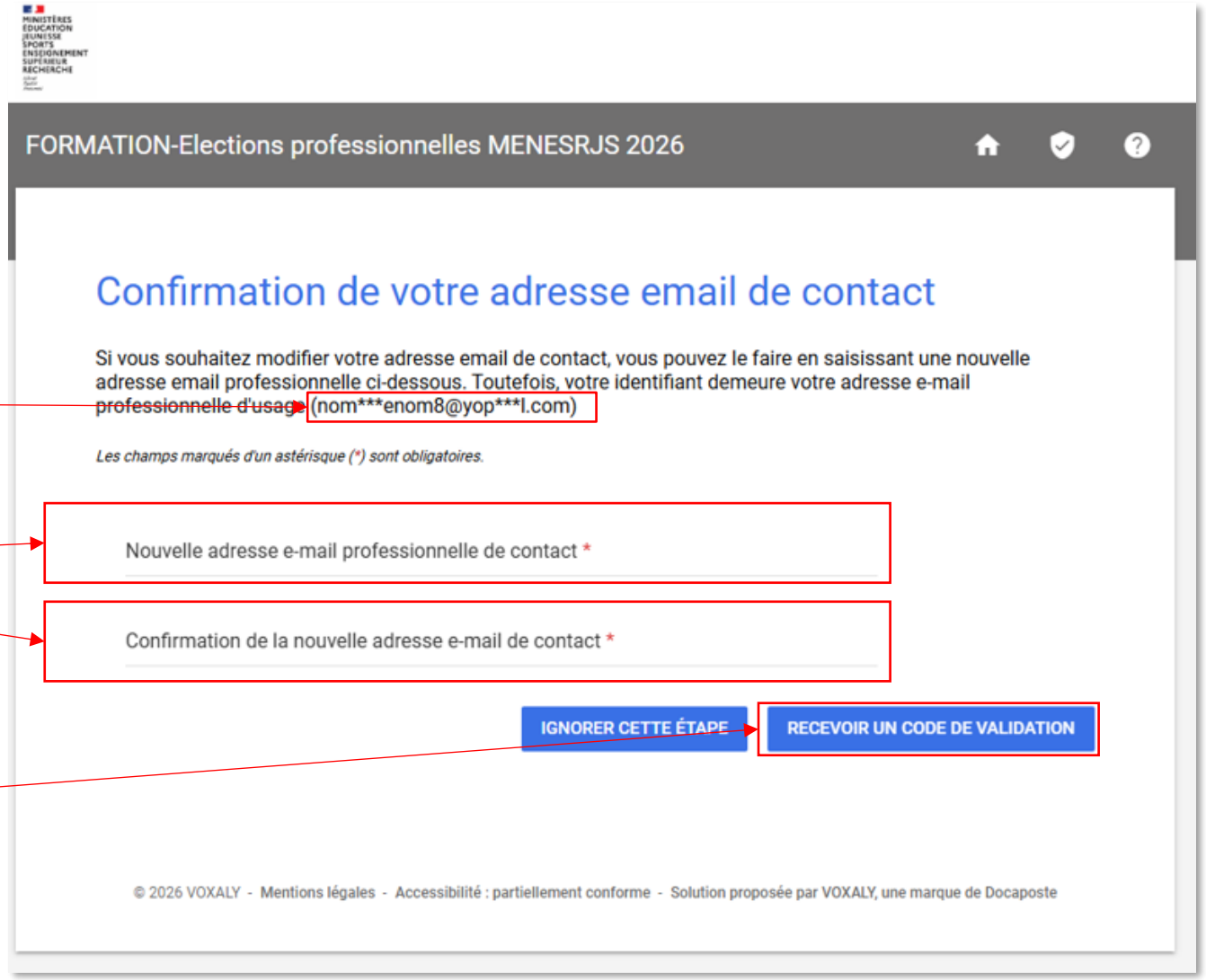
Activation du compte électeur

L'électeur peut changer son adresse email initial mais cela reste un mail **professionnel** qu'il consulte plus souvent.

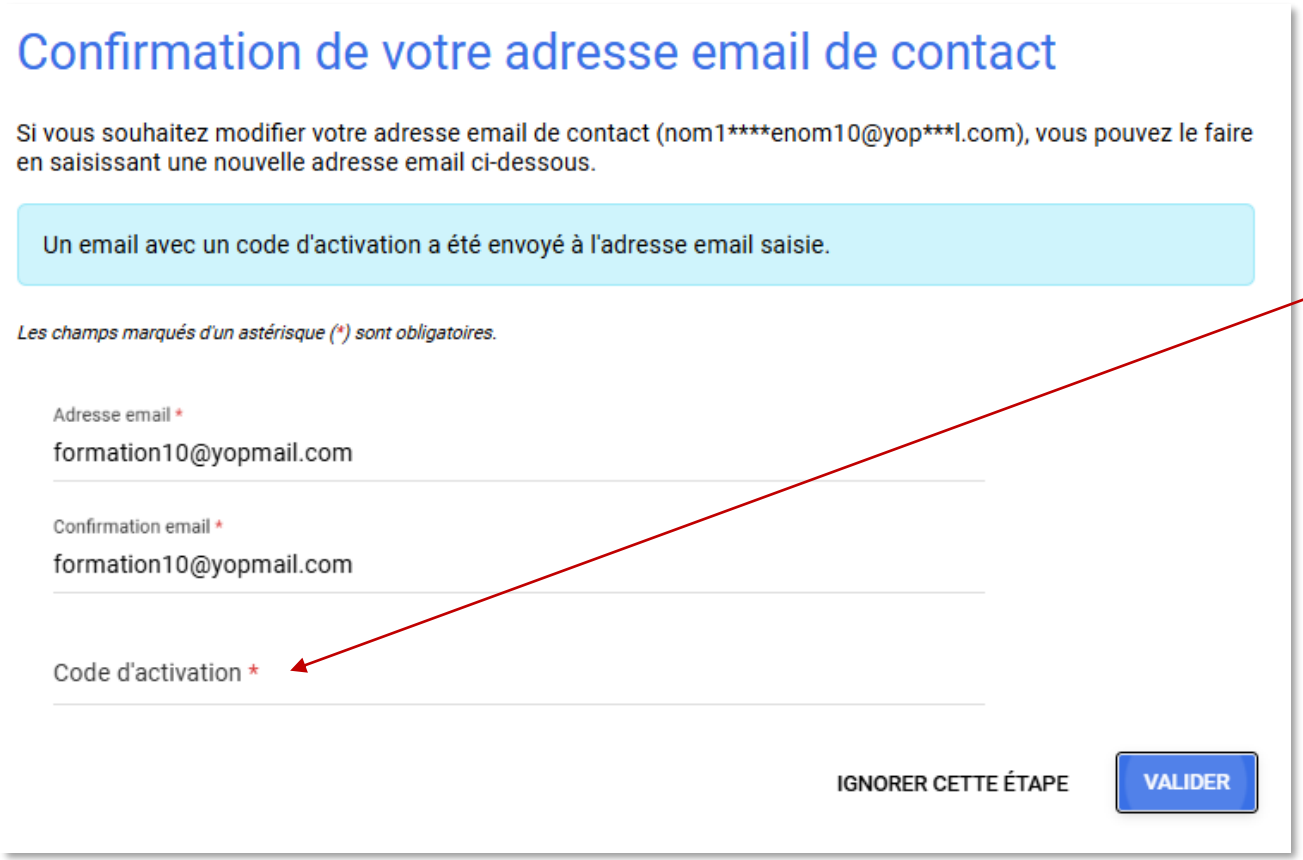
Voici un indice sur le mail initial

Saisissez votre nouveau mail professionnel de contact

Cliquer sur ce bouton pour finaliser ce changement



Activation du compte électeur



Mail réceptionné

Bonjour,

Votre code de validation est : 579700.

Cordialement,



Si ce message apparaît, c'est que vous avez dépassé le temps imparti, vous devez recommencer la procédure d'enrôlement.

Activation du compte électeur

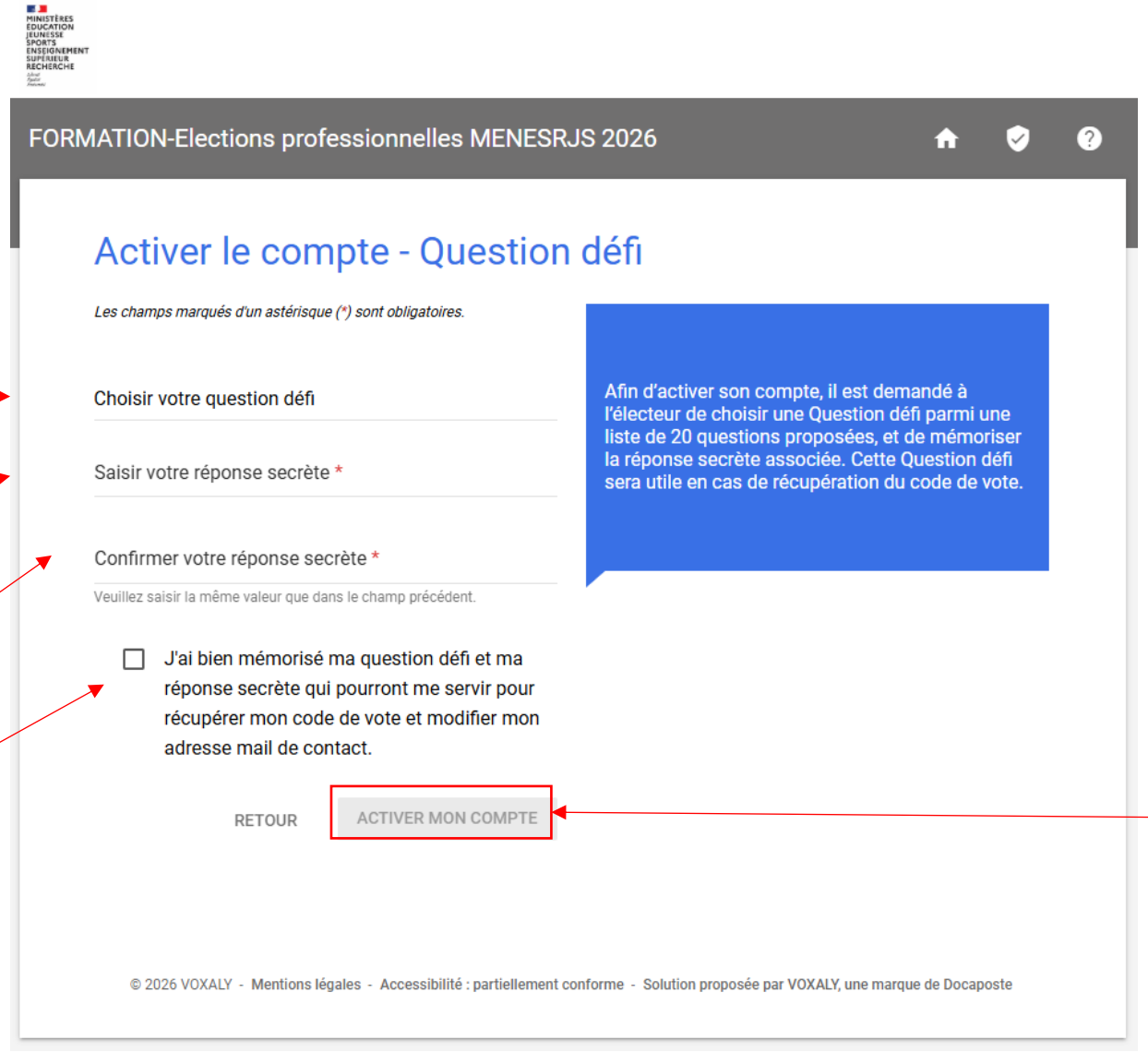
Afin d'activer son compte, il est demandé à l'électeur de choisir une Question défi parmi une liste de 20 questions proposées, et de mémoriser la réponse secrète associée. Cette Question défi sera utile en cas de récupération du code de vote.

Choisir sa question Défi

Saisir la réponse secrète à la question Défi

Confirmer la réponse à la question Défi

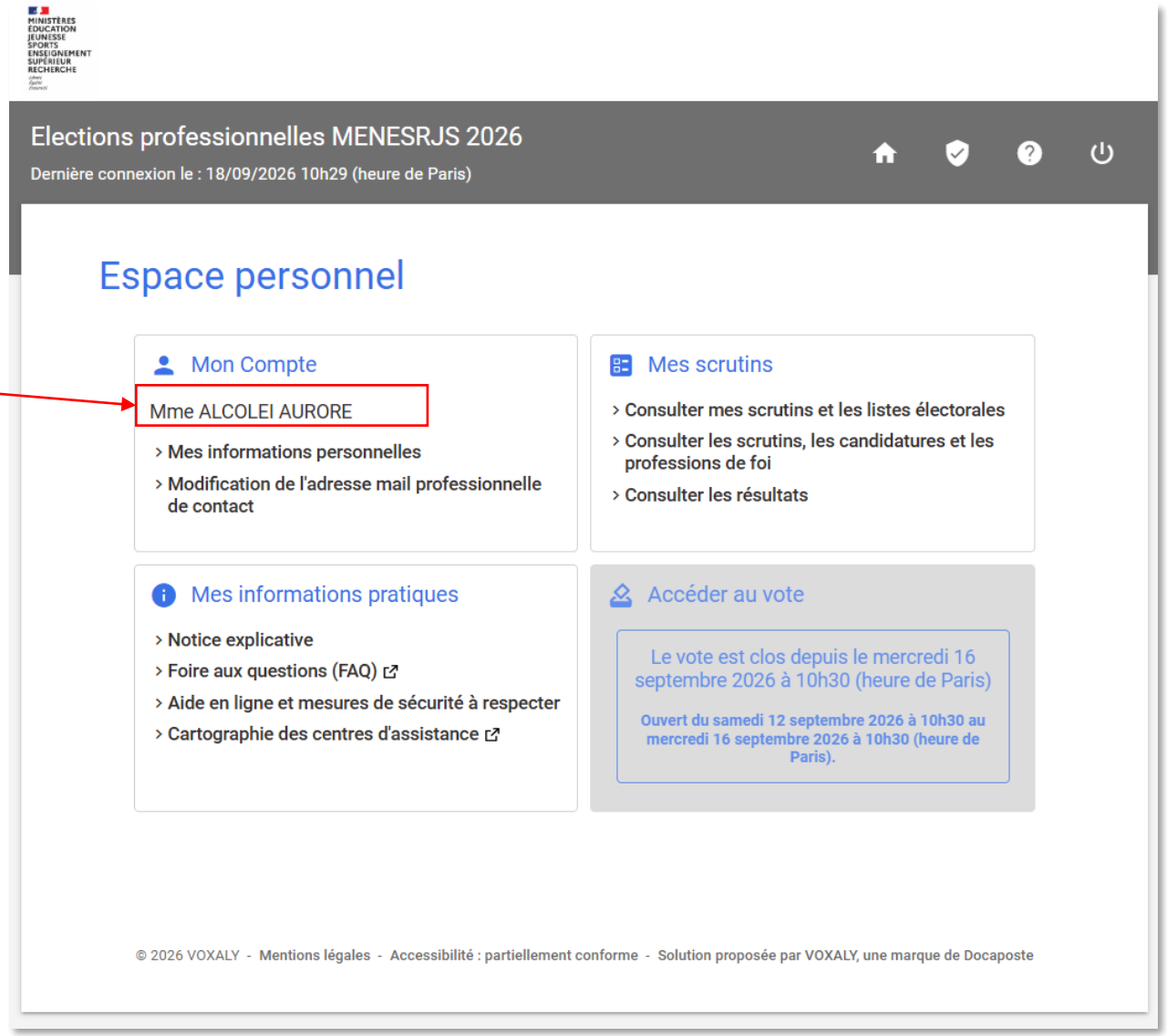
Cocher la case et saisir toutes les informations est nécessaire pour que le bouton « Activer son compte » soit disponible



Une fois tous les champs remplis, on voit bien le bouton s'activer

Activation du compte électeur

Accès au portail Elections du compte électeur activé et authentifié



1 B

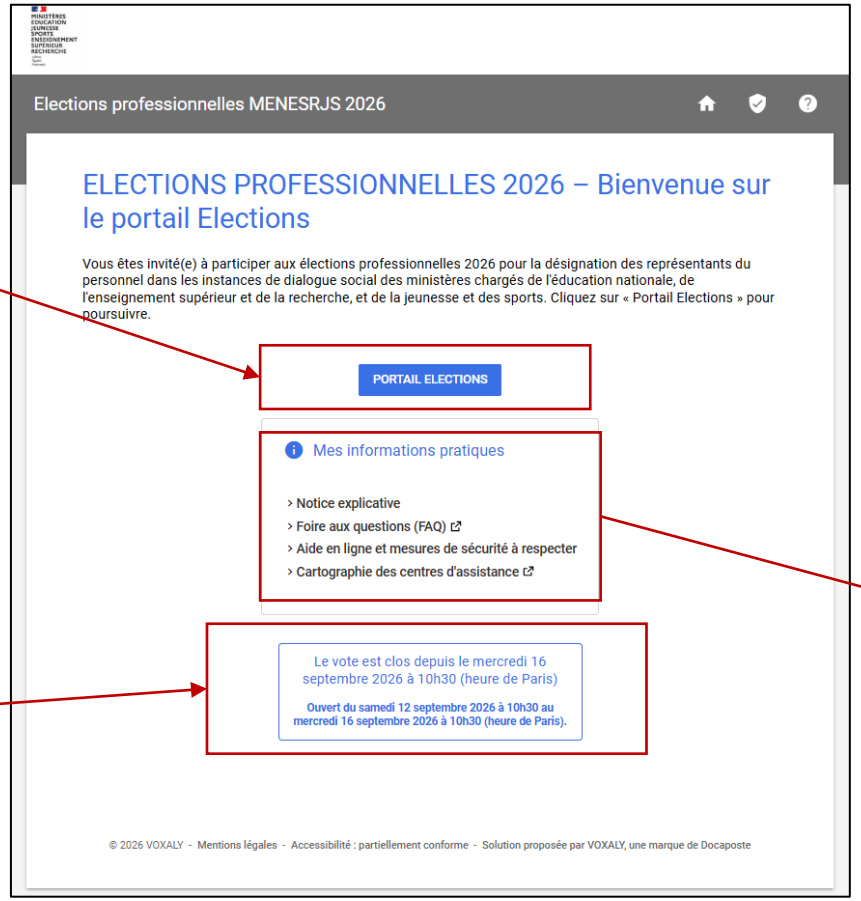
Accéder au portail Elections (Compte électeur activé)

Accès au portail Elections

- L'électeur est redirigé sur cette page à partir du lien web présent dans le message d'annonce d'ouverture du portail élections.
- Sans mail initial, cette page reste accessible à l'électeur. Pour ce faire, il doit renseigner dans la barre d'adresse de son navigateur Internet : https://electionspro2026.education-superieur-recherche-jeunesse-sports.gouv.fr/

Bouton d'accès au premier sas d'identification de l'électeur

<u>Compte à rebours indiquant à l'électeur</u> :
- en période pré-électorale le temps restant avant le début du vote
- en période électorale le temps restant avant la fin du vote
- en période post-électorale que le vote est clos



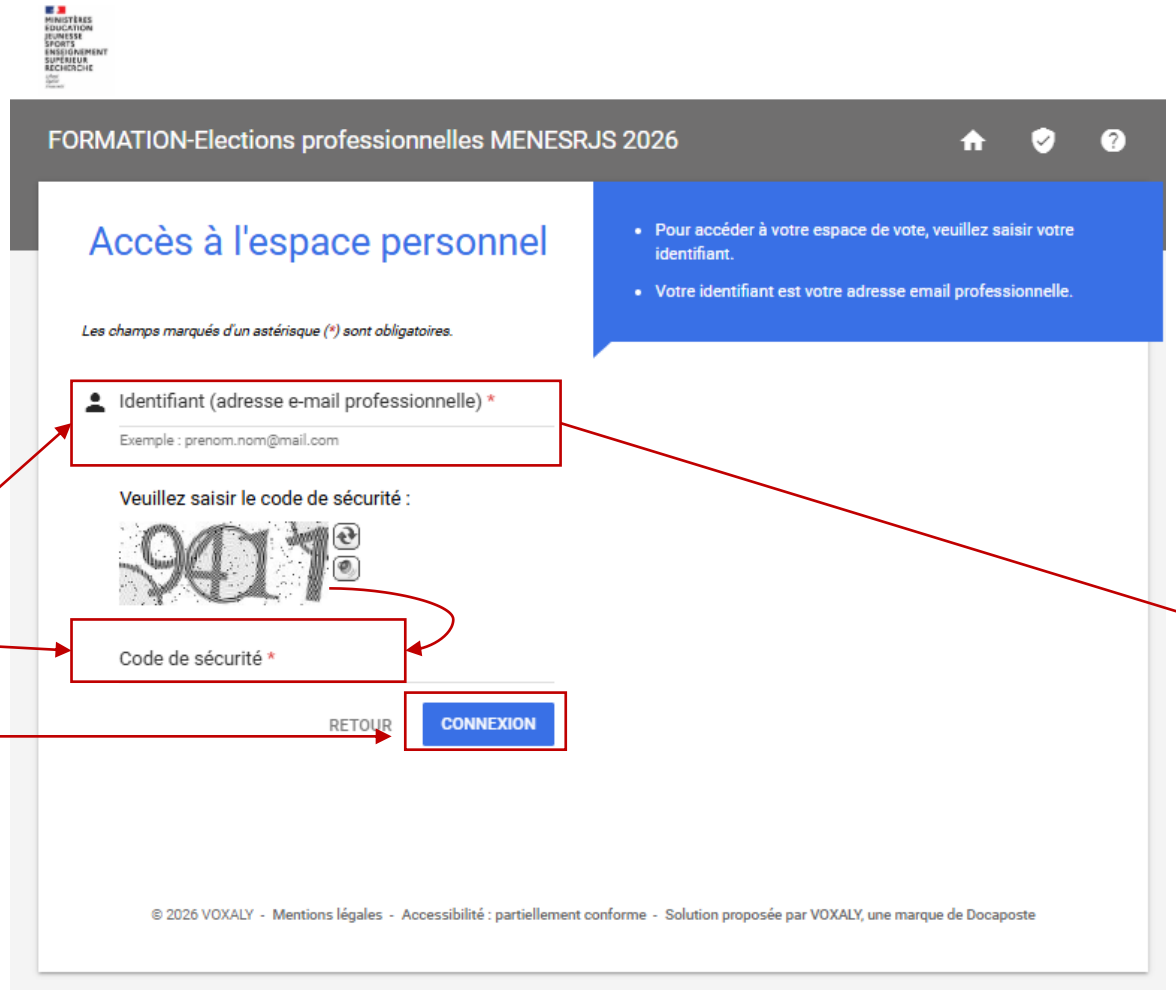
Informations pratiques mises à disposition de l'électeur depuis cette page :

- Notice de vote
- Guide de vote / FAQ
- Aide en ligne (contenant le lien du module d'autoformation électeur et le lien PDF de ce présent document : le manuel utilisateur à destination des électeurs)
- Cartographie d'assistance fournissant la liste des adresses et établissements concernés

Accès au portail Elections

Eléments de l'interface d'identification au portail Elections (saisie de l'identifiant électeur et du CAPTCHA)

Après avoir cliqué sur le lien « ACCEDER AU PORTAIL ELECTIONS », l'électeur doit renseigner son identifiant, recopier le CAPTCHA affiché et cliquer sur le bouton « CONNEXION »



Saisir son identifiant électeur

Recopier le code de sécurité (captcha)

Et cliquer sur CONNEXION

<u>Nature de son identifiant</u> :

Son adresse mail professionnelle, celle sur laquelle l'électeur a reçu son mail initial de communication lui permettant d'activer son compte électeur.

La valeur de l'identifiant électeur, autrement dit son adresse mail professionnelle, ne lui est à aucun moment communiquée par le système !

Accès au portail Elections

Eléments de l'interface d'identification au portail Elections (saisie du mot de passe électeur)

Saisir son mot de passe électeur

Cliquer sur VALIDER



Le mécanisme porte sur la saisie du mot de passe, de la réponse à la question défi ou du code de vote.

- Après 3 erreurs consécutives > 5 minutes
- Après 3 erreurs supplémentaires > 30 minutes
- Après 3 erreurs supplémentaires > 2 heures
- Après le troisième cycle d'erreurs > Blocage du compte

En cas d'oubli du mot de passe électeur, ce lien permet de déclencher une demande de récupération qui permettra à l'électeur de faire une demande de réinitialisation de son mot de passe électeur

1 C

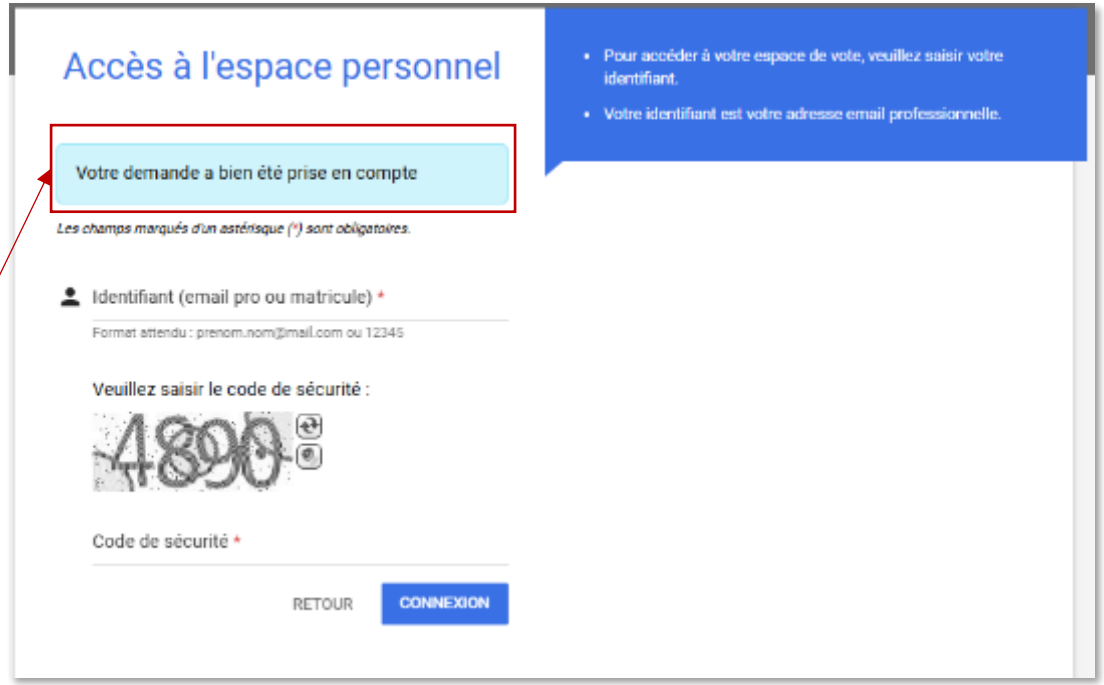
Récupérer le mot de passe électeur

Récupération du mot de passe électeur

Demande de récupération possible depuis l'interface d'authentification au portail Elections (saisie du mot de passe électeur)

En cliquant sur le lien « mot de passe oublié », l'électeur est informé qu'un mail lui est adressé sur sa messagerie professionnelle afin de procéder à la réinitialisation de son mot de passe électeur.

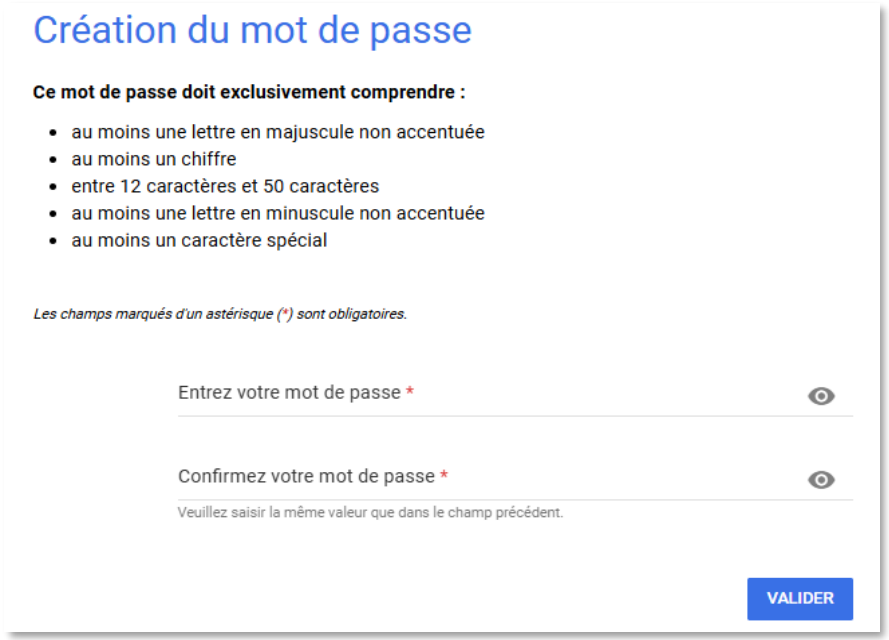




Récupération du mot de passe électeur

Adresse de l'expéditeur : **menesrjs-electionspro@votes.voxaly.com**
Il est inutile pour l'électeur de répondre à cet Email car il s'agit là uniquement d'une adresse mail émettrice et celle-ci ne fonctionne pas en tant que boite de réception.

L'électeur reçoit un mail avec un lien à usage unique lui permettant de réinitialiser son mot de passe électeur



EP26 MENESRJS – Création de mot de passe.

Bonjour,

Dans le cadre des élections professionnelles 2026, vous avez demandé à recevoir un lien vous permettant de créer votre mot de passe afin d'accéder au portail Elections de la Solution de Vote Electronique.

Pour des raisons de sécurité, le lien ci-dessous est valable pendant 30 minutes. La création du mot de passe doit être entièrement finalisée avant l'expiration de ce délai.

Merci de cliquer sur le lien ci-dessous : Je définis mon mot de passe

Cordialement,
La Solution de Vote Electronique - Equipe e-Vote

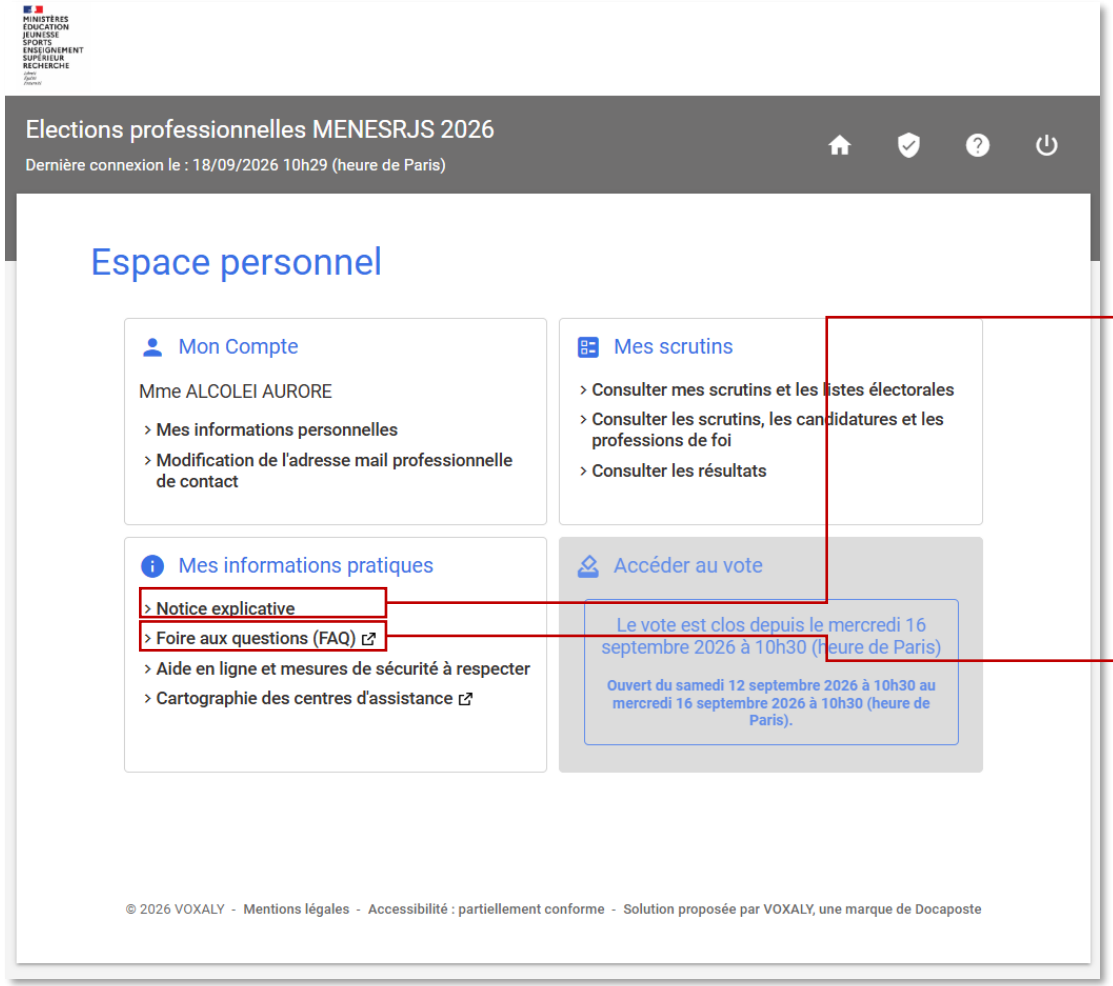
Retour sur la page d'accueil sans être authentifié

2

Portail Elections

Espace « Mes informations pratiques »

Portail Elections > Espace « Mes informations pratiques »



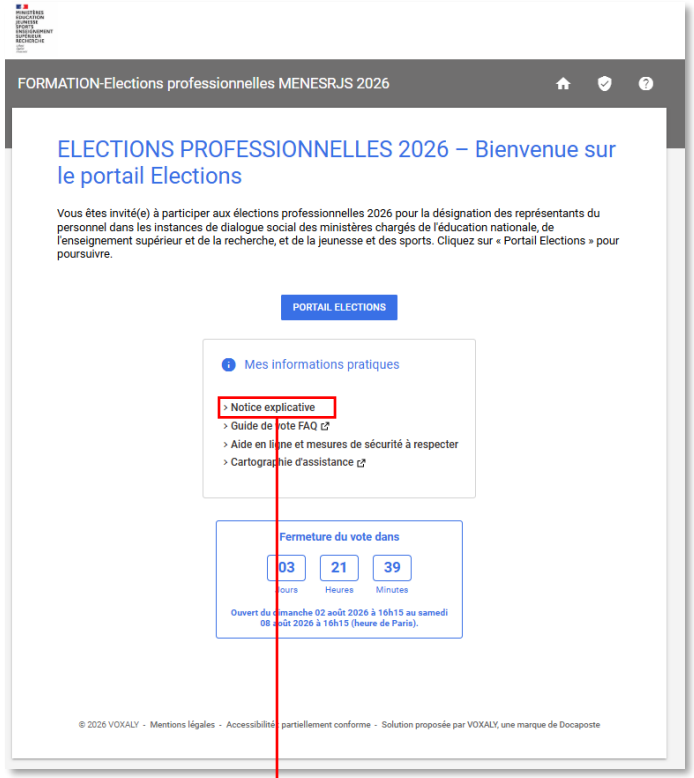
Lien d'accès à la page « Notice explicative » qui explique le déroulement du vote.

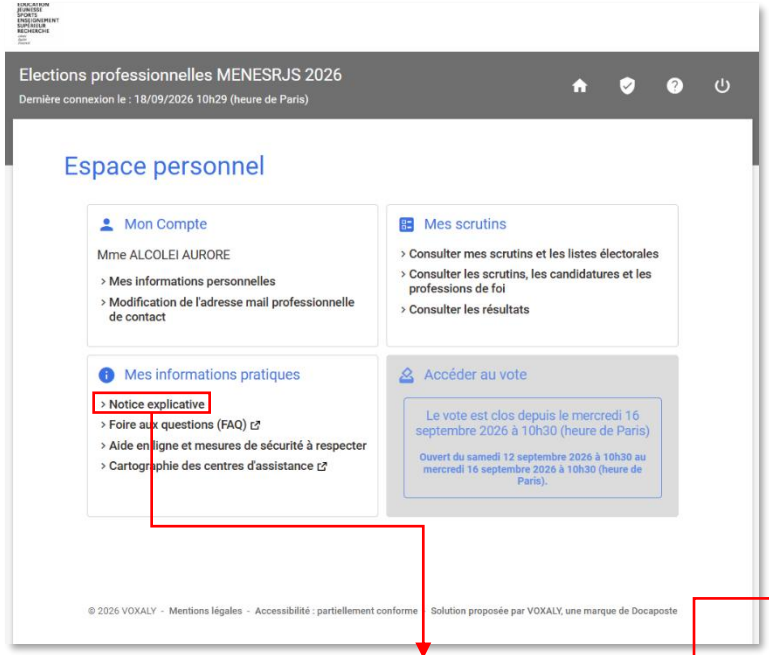
Lien d'accès à la page « Foire aux question (FAQ)» qui présente notamment les informations utiles et une liste de questions fréquentes et leurs réponses.

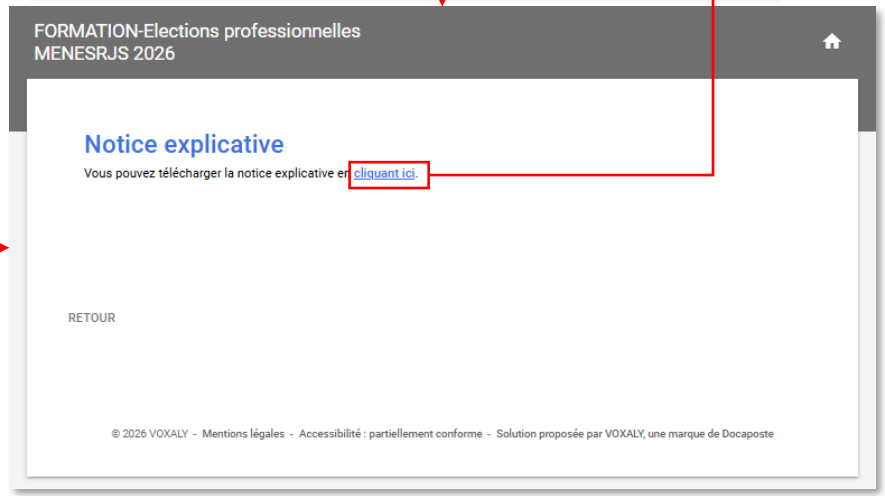
2 A

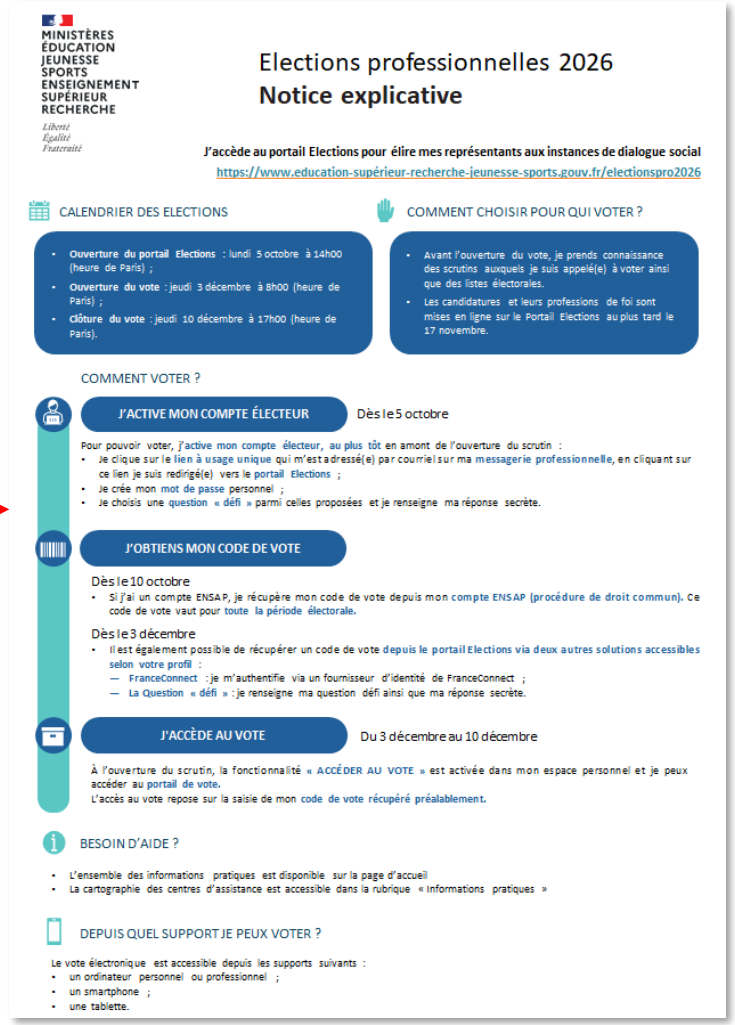
Récupérer la notice explicative

Portail Elections > Espace « Mes informations pratiques » >> Notice Explicative





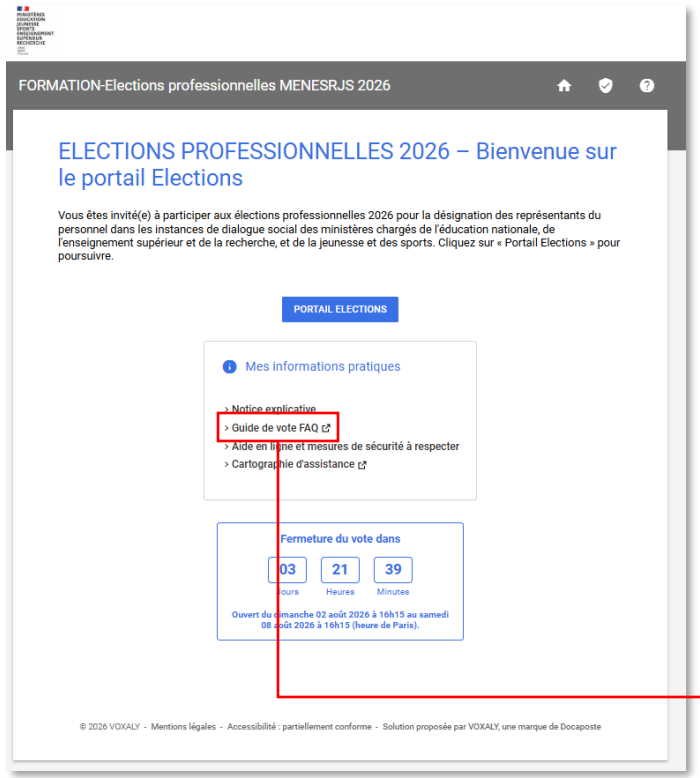




2 B

Accéder à la Foire aux questions

Portail Elections > Espace « Mes informations pratiques » >> Foire aux questions



Liste des Questions/Réponses du site électeur

Voici au format Word le contenu de la FAQ 2022.

Si vous avez d'autres questions à ajouter ou certaines à modifier, n'hésitez pas. Le format est celui-ci (question= / reponse=). Le principe de la FAQ est de pouvoir l'alimenter simplement et rapidement. Cela pourra être le cas jusqu'au scellement.

Voici la représentation du texte introductif : (titre et texte modifiable au niveau du contenu pas dans la forme)

Foire aux questions

Les élections professionnelles permettent d'élire les représentants qui défendent les droits des agents et participent à la négociation des conditions de travail.

Exemple de rendu sur la page web dédiée :

1 - Est-il possible de modifier son vote ?

Une fois que vous avez saisi votre mot de passe et cliqué sur le bouton « VOTER », votre vote est chiffré et enregistré dans l'urne électronique. Il n'est donc pas possible de le modifier.

question=Le système est-il fiable ?

réponse=Oui, absolument, il est contrôlé par un expert indépendant, il respecte les exigences de la CNIL. Vous pouvez même tester le fait que votre bulletin est présent dans l'urne après le vote.

question=Le site est-il sécurisé ?

réponse=Oui, un cadenas au début de l'adresse internet (URL) doit être présent dans votre navigateur, il vous indique que la communication entre votre poste et le serveur est sécurisée. Ce cadenas vous indique aussi que le certificat du site est bien valide et qu'il correspond bien à l'adresse internet (URL) que vous avez renseignée.

question=La sécurité du vote est-elle garantie ?

réponse=Oui, le site est en HTTPS, les données qui transitent entre votre poste et le serveur sont cryptées. L'émargement et le suffrage sont cryptés et séparés dès le début du vote, il n'est pas possible de les relier. Seuls des membres du bureau de centralisation du vote électronique ont un fragment de clé numérique qui permet de déchiffrer l'urne.

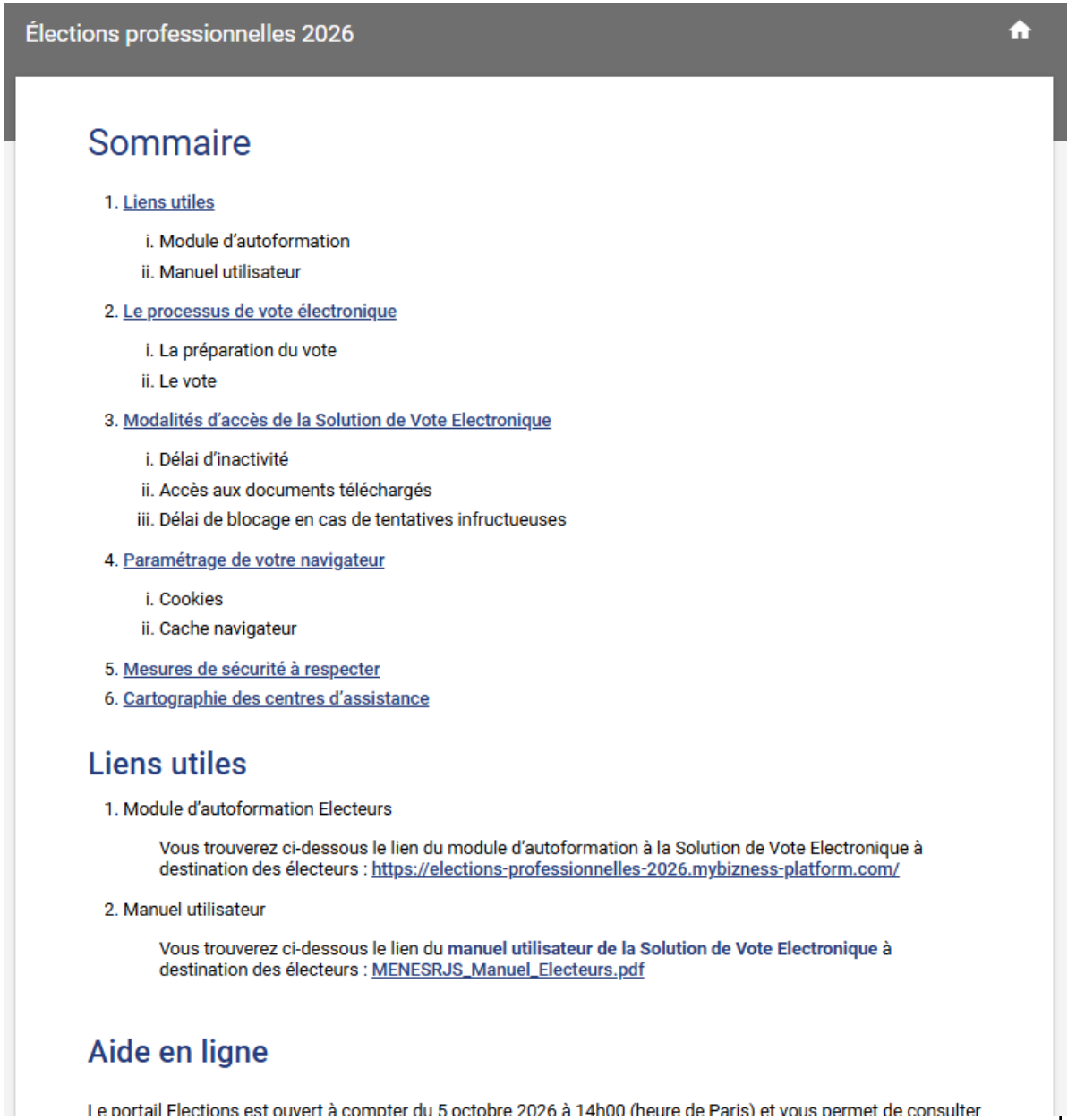
Les serveurs sont sécurisés et dédiés. Des scellements numériques sont présents sur les serveurs afin de prouver qu'ils n'ont pas été manipulés pendant le scrutin et chaque action est tracée dans une table d'audit. Un expert indépendant est missionné pour le contrôle du

2 C

Accéder à l'Aide en ligne

Portail Elections > Espace « Mes informations pratiques » >> Aide en ligne

https://electionspro2026.education-superieur-recherche-jeunesse-sports.gouv.fr/pages/docs/Aide.htm



Élections professionnelles 2026

Sommaire

1. Liens utiles
 i. Module d'autoformation
 ii. Manuel utilisateur
2. Le processus de vote électronique
 i. La préparation du vote
 ii. Le vote
3. Modalités d'accès de la Solution de Vote Electronique
 i. Délai d'inactivité
 ii. Accès aux documents téléchargés
 iii. Délai de blocage en cas de tentatives infructueuses
4. Paramétrage de votre navigateur
 i. Cookies
 ii. Cache navigateur
5. Mesures de sécurité à respecter
6. Cartographie des centres d'assistance

Liens utiles

1. Module d'autoformation Electeurs

 Vous trouverez ci-dessous le lien du module d'autoformation à la Solution de Vote Electronique à destination des électeurs : https://elections-professionnelles-2026.mybizness-platform.com/

2. Manuel utilisateur

 Vous trouverez ci-dessous le lien du **manuel utilisateur de la Solution de Vote Electronique** à destination des électeurs : MENESRJS_Manuel_Electeurs.pdf

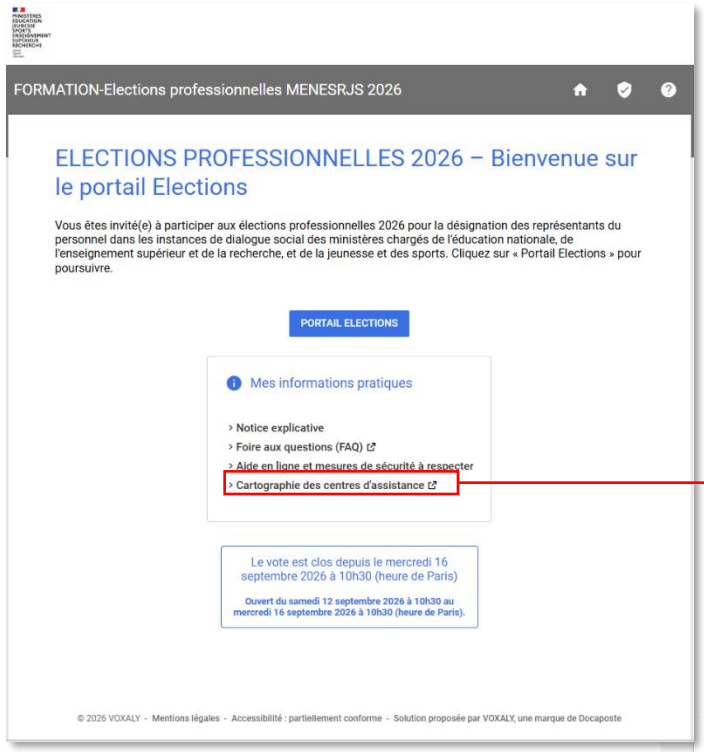
Aide en ligne

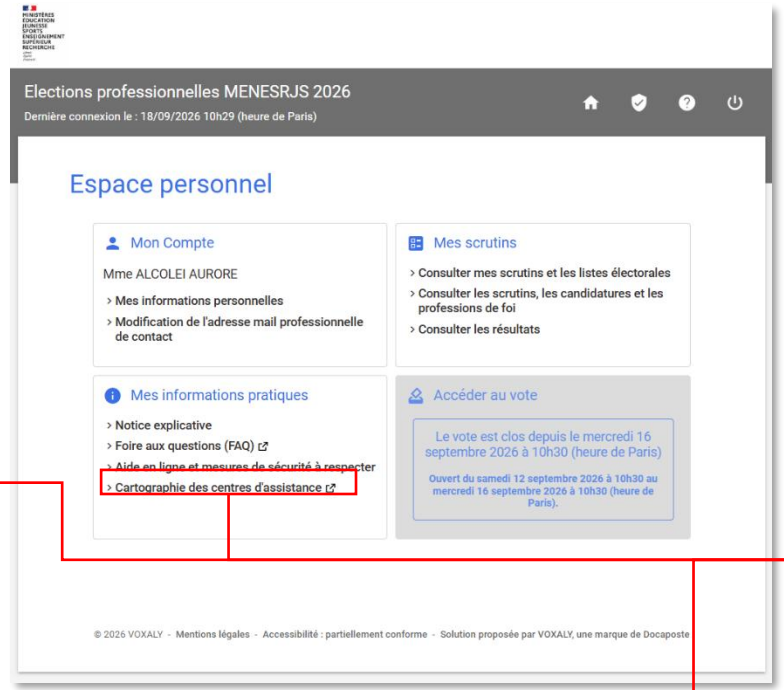
Le portail Elections est ouvert à compter du 5 octobre 2026 à 14h00 (heure de Paris) et vous permet de consulter

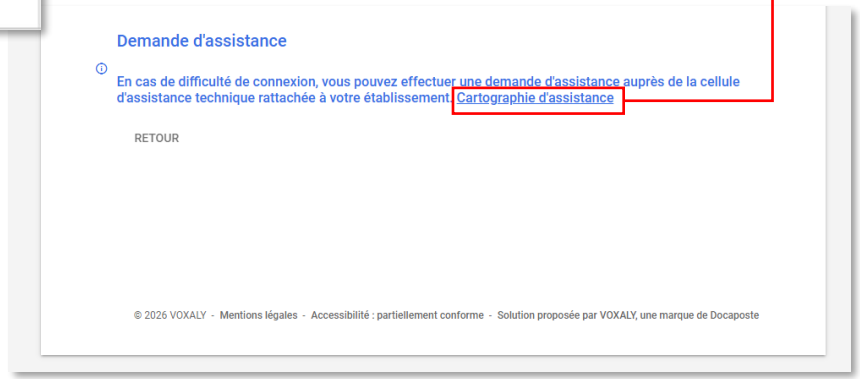
2 D

Afficher la cartographie des centres d'assistance

Portail Elections > Espace « Mes informations pratiques » >> Cartographie des centres d'assistance









MINISTÈRES ÉDUCATION JEUNESSE SPORTS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE

Liberté Égalité Fraternité

Répertoire des centres d'assistance

Elections professionnelles 2026 - 2027

Election TEST

UAI d'affectation	Messagerie du centre d'assistance
0062205P	elections@univ-cotedazur.fr
0142441C	dsi-adsi-rh@ac-normandie.fr
0210066H	election2026assistance@ac-dijon.fr
0212296G	assistance.elections-test@u-bourgogne.fr
0250070R	drh-bfc@crous-bfc.fr
0310097M	drh@crous-toulouse.fr
0310152X	affaires-juridiques@insa-toulouse.fr
0311383K	ana.leal-montanez@univ-tlse2.fr
0313124C	elections@ut-capitole.fr
0330150J	assistance.electionsprofessionnelles2026@ac-bordeaux.fr
0330151K	service.rh@crous-bordeaux.fr
0340094T	l.dsi2-election-assistance@ac-montpellier.fr
0340095U	assistance-election34@crous-montpellier.fr
0340099Y	direction@creps-montpellier.sports.gouv.fr
0350063D	liste.assistance-elections-professionnelles-2026@ac-rennes.fr
0350067H	elections@crous-rennes.fr
0380105H	formulaire-reclamation2026@ac-grenoble.fr
0380106J	assistance.electionspro@crous-grenoble.fr
0440087F	test-assistance-electionspro2026@ac-nantes.fr
0450080T	alice.hadjou@ac-orleans-tours.fr

3

Portail Elections

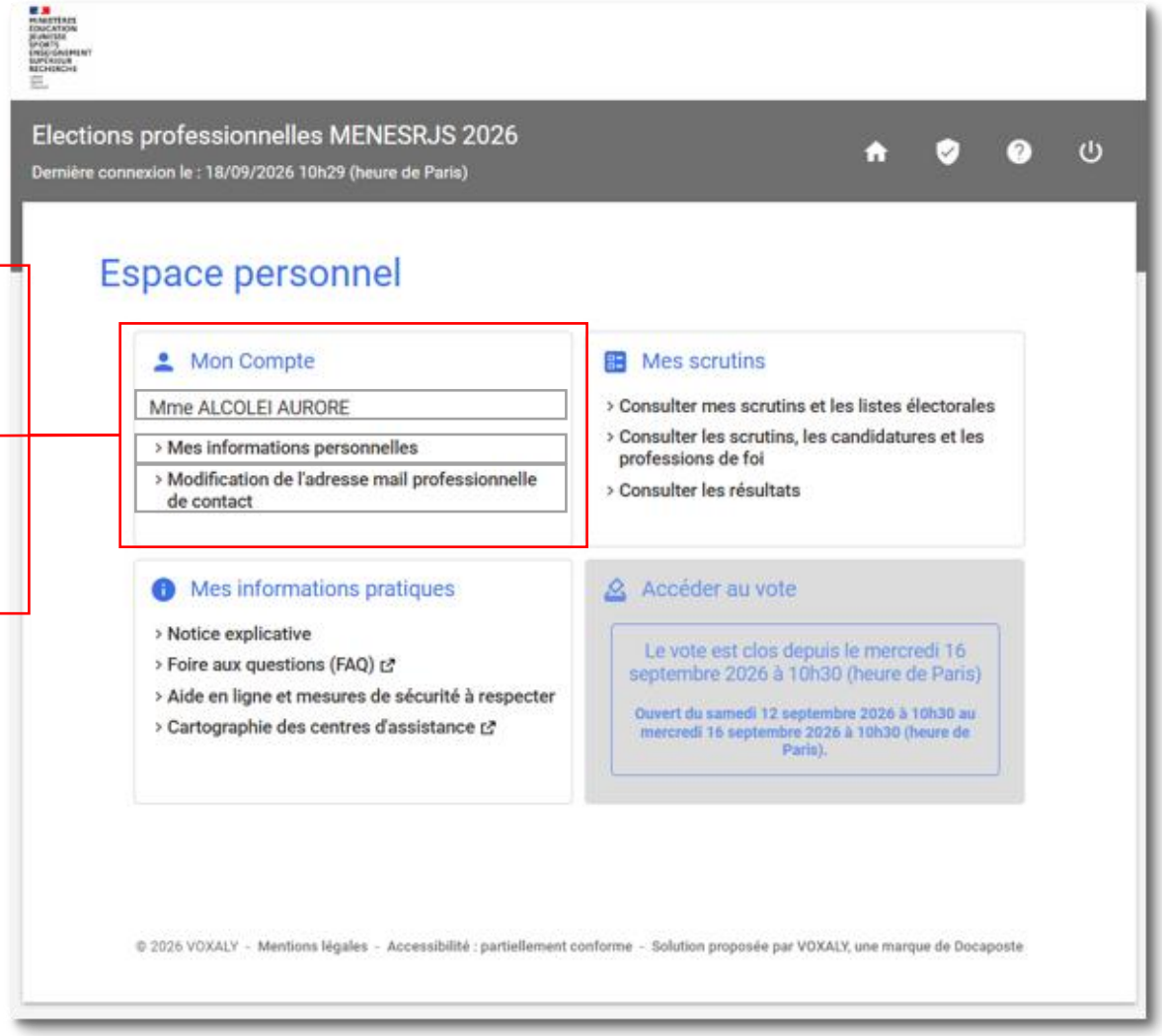
Espace « Mon Compte»

Portail Elections > Espace « Mon Compte »

L’électeur visualise sa civilité, son nom et son prénom.

Lien d’accès à la page de présentation des informations personnelles de l’électeur.

Si vous souhaitez modifier votre mail professionnel de contact.

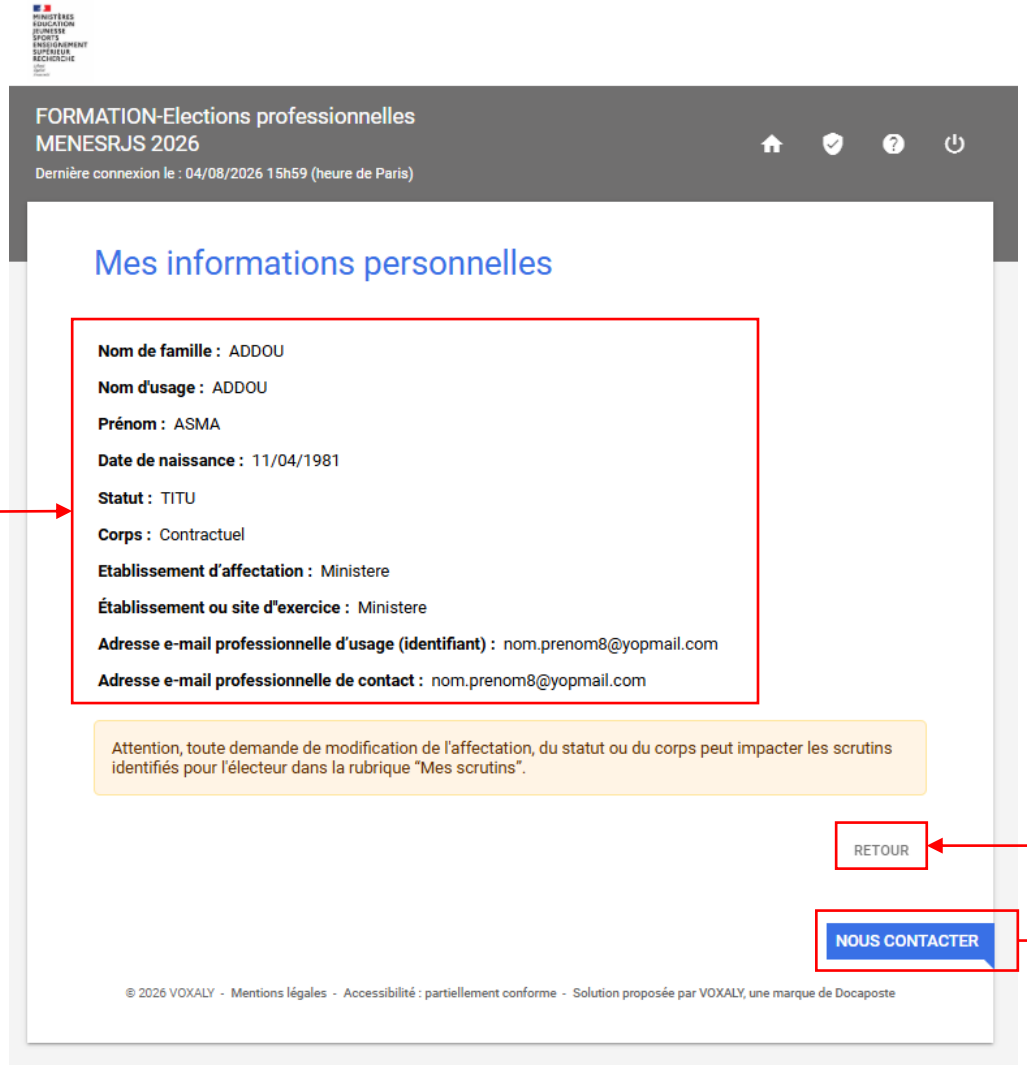


3 A

Afficher mes informations personnelles

Portail Elections > Espace « Mon Compte » >> Mes informations personnelles

L'électeur visualise les informations personnelles qui lui sont rattachées



Au clic, retour sur la page de bienvenue du Portail Elections

Si l'électeur détecte une erreur dans l'une ou l'autre de ses informations personnelles, alors le bouton « NOUS CONTACTER » lui permet d'atteindre le formulaire de demande de modification de son profil électeur.

3 B

Accéder au Formulaire de modification du profil électeur

Portail Elections > Espace « Mon Compte » >> Mes informations personnelles >> Formulaire de modification profil électeur

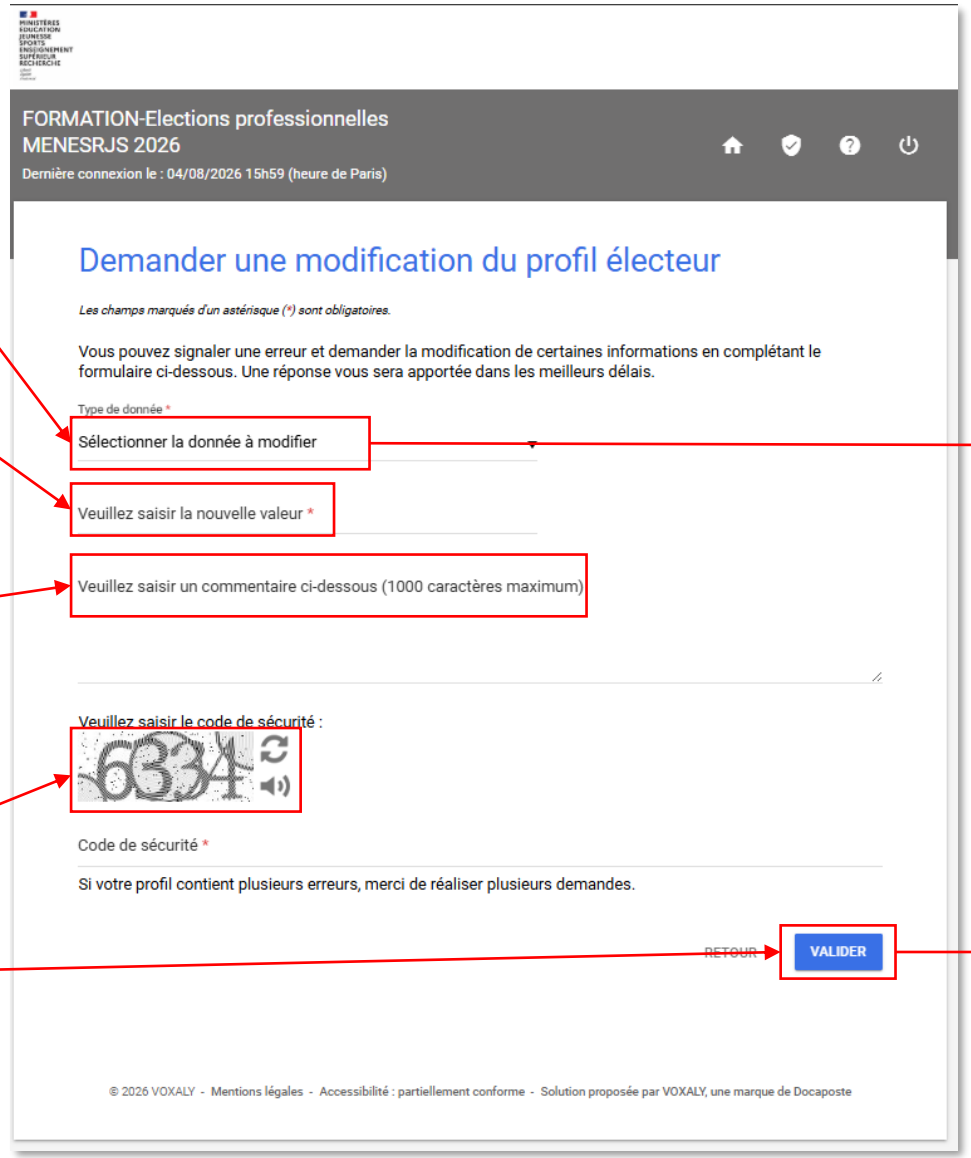
L'électeur sélectionne l'information personnelle à modifier

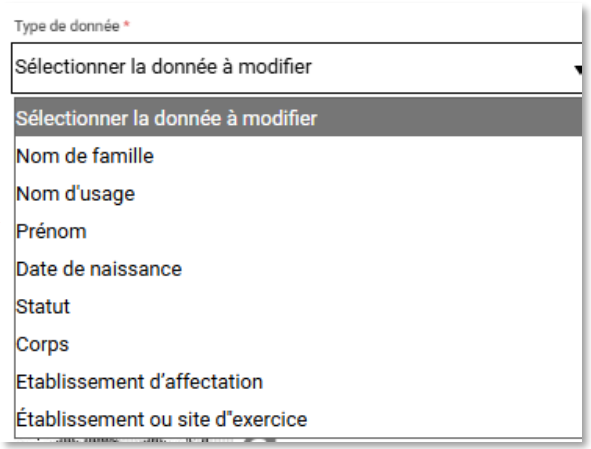
L'électeur renseigne la nouvelle valeur

L'électeur doit justifier sa demande de modification et peut demander d'autres ajustements de valeur dans la même demande

Recopier le CAPTCHA

Et cliquer sur VALIDER





Un Mail récapitulant cette demande, ainsi que les coordonnées de l'électeur, sont automatiquement transmis au centre d'assistance rattaché à l'électeur.

3 C

Modifier mon mail professionnel de contact

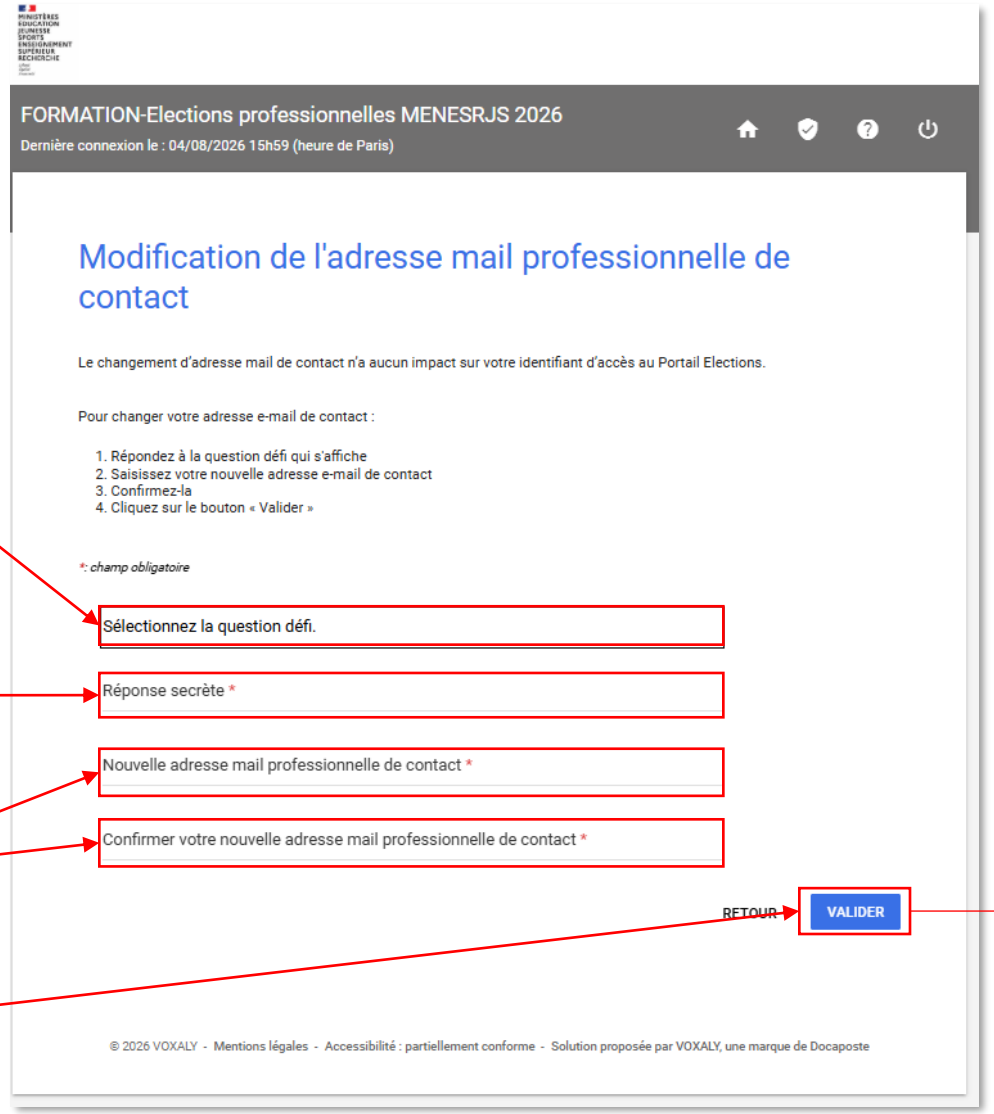
Portail Elections > Espace « Mon Compte » >> Modification du mail professionnel de contact

Sélectionner la question défi choisie lors de l'enrôlement (activation du compte électeur)

Saisir la réponse secrète liée à la question défi sélectionnée lors de l'enrôlement (activation du compte électeur)

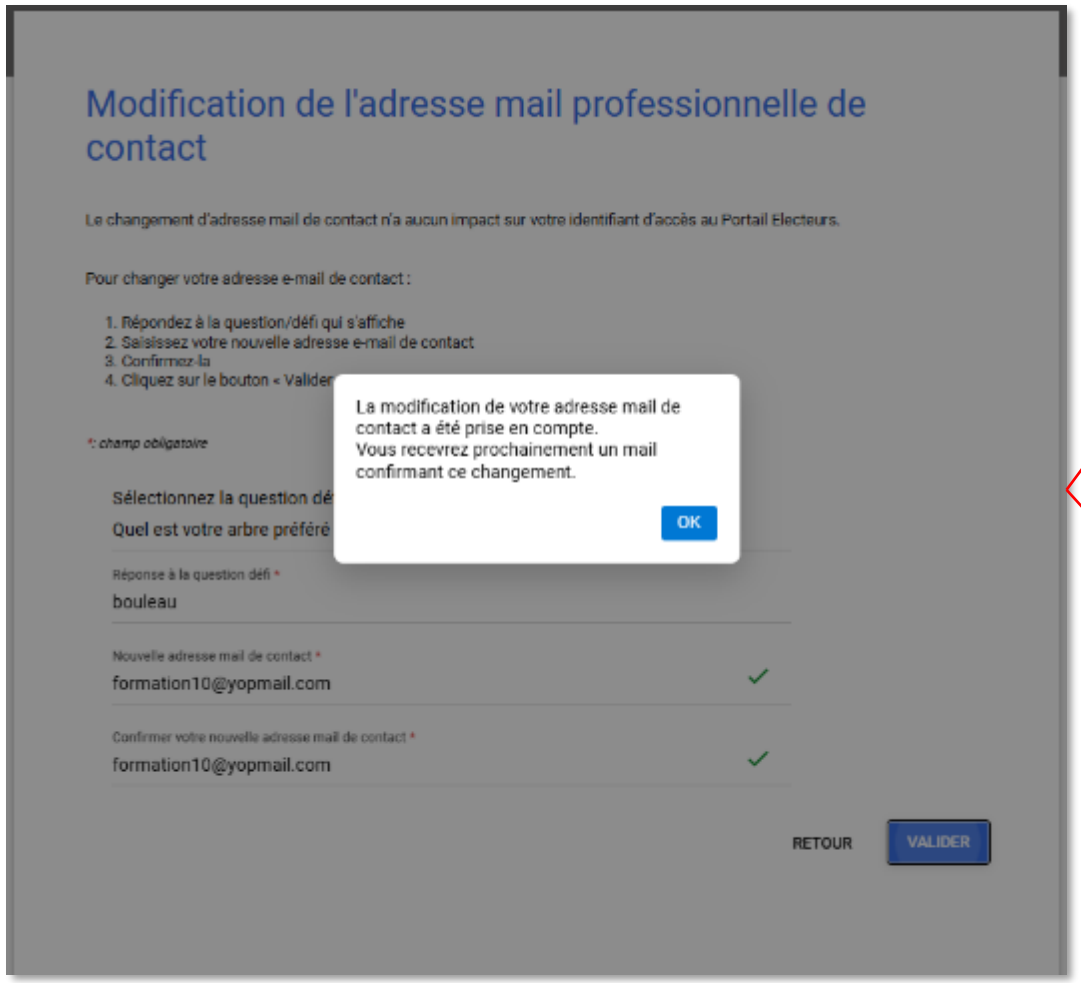
Saisir la nouvelle adresse mail professionnelle de contact

Et cliquer sur VALIDER



A la suite du clic le changement est immédiat

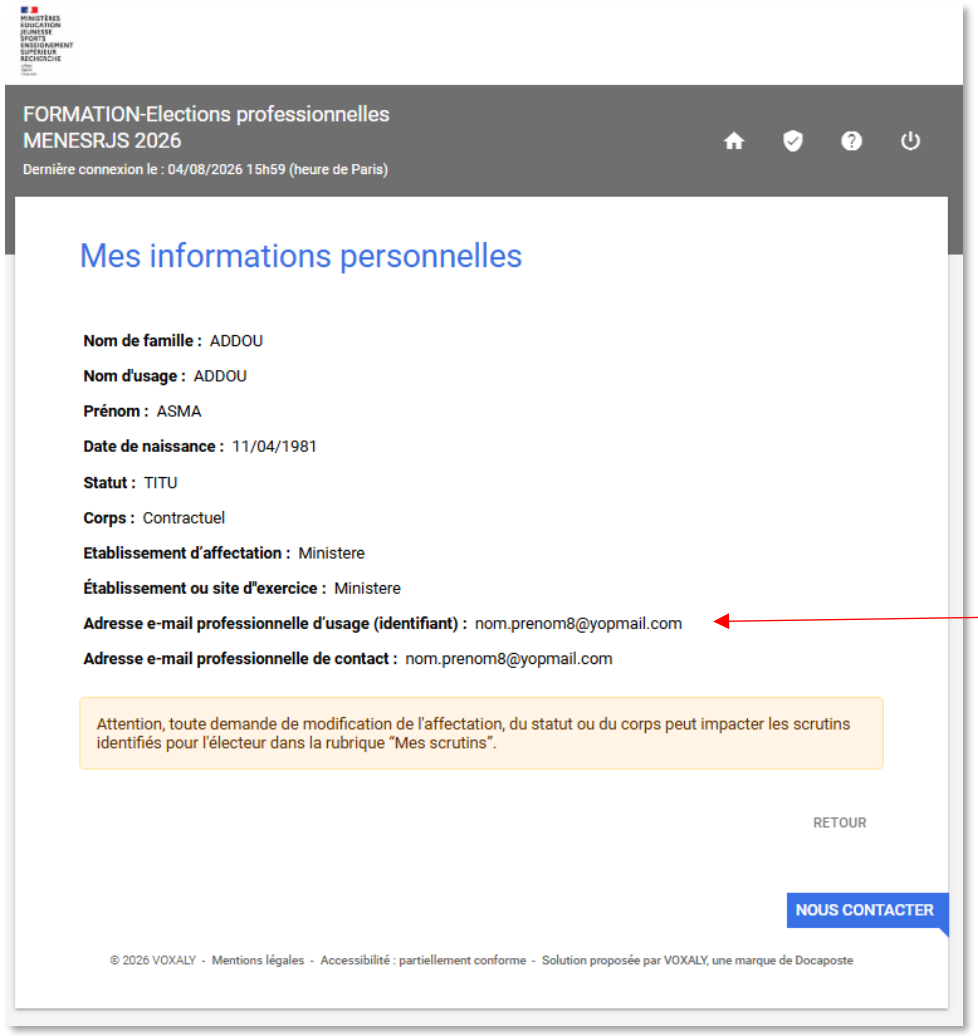
Portail Elections > Espace « Mon Compte »
>> Modification du mail professionnel de contact



Envoi d'un mail à l'ancien mail de contact

Envoi d'un mail au nouveau mail de contact

Portail Elections > Espace « Mon Compte » >> Modification du mail professionnel de contact



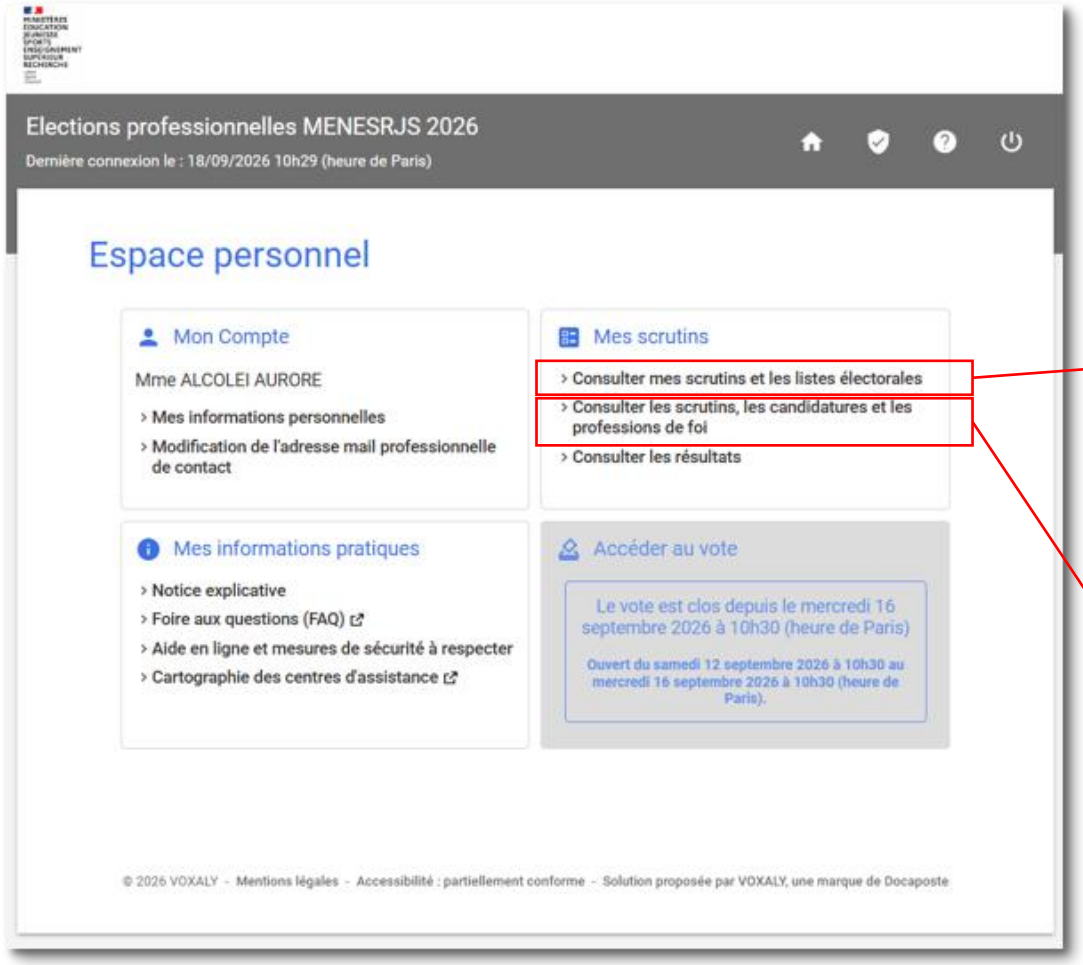
La nouvelle valeur est tout de suite visible si vous retournez dans « mes informations personnelles »

4

Portail Elections

Espace « Mes Scrutins»

Portail Elections > Espace « Mes scrutins »



Lien permettant à l'électeur de consulter les scrutins et les listes électorales qui lui sont rattachés.

Lien permettant à l'électeur de consulter les candidatures et leurs professions de foi des scrutins qui lui sont rattachés.
Cette fonctionnalité sera bien disponible en période pré-électorale mais uniquement lorsque les candidatures auront été validées et intégrées au système, à compter du 10 novembre.

4 A

Consulter les listes électorales de mes scrutins

Consultation des listes électorales

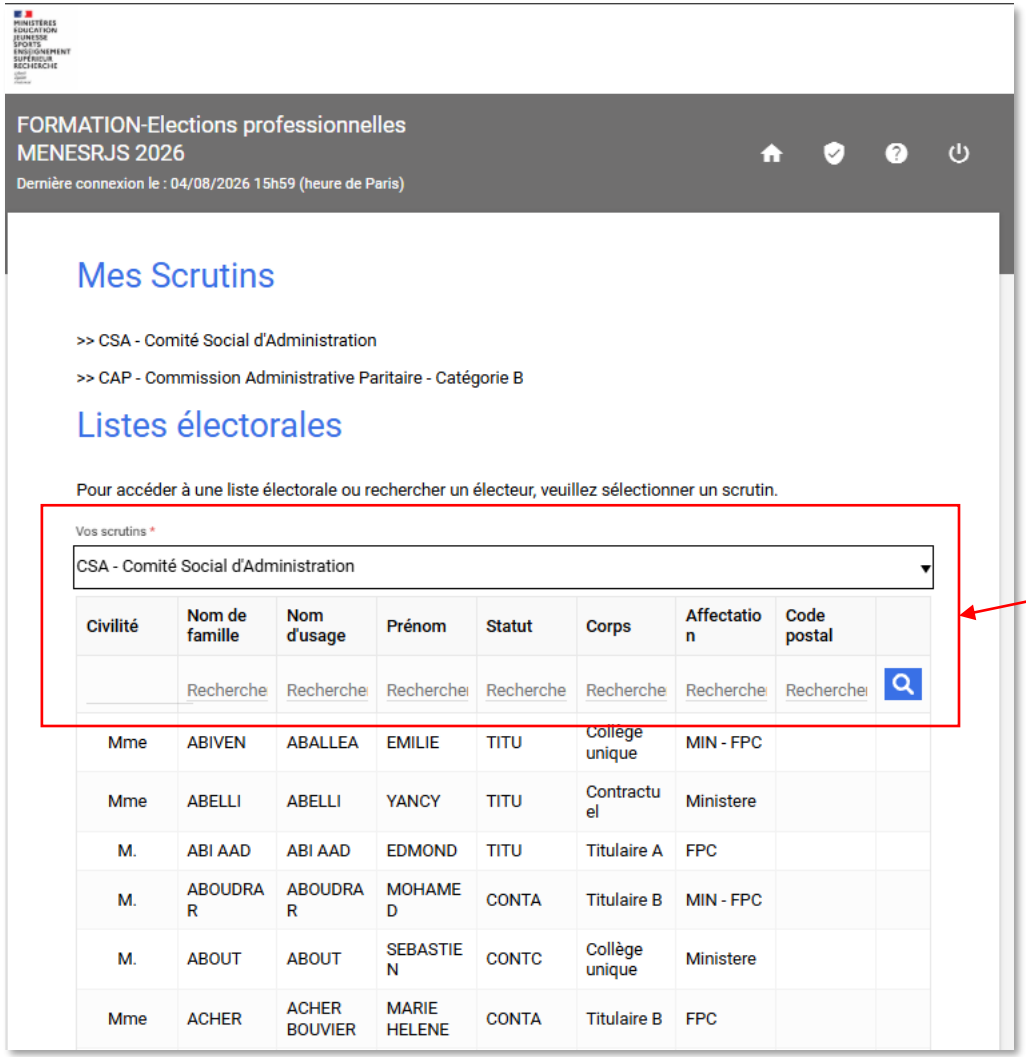
Depuis la rubrique Mes scrutins :

- Cliquer sur le lien «Consulter les scrutins et les listes électorales»
- Cliquer sur un scrutin dans le menu déroulant
- Cliquer sur le menu déroulant intitulé «Veuillez sélectionner un scrutin» pour voir apparaitre la liste électorale

Les informations essentielles d'un électeur inscrit sur le scrutin choisi dans la liste déroulante s'affichent, via les 8 colonnes suivantes :

- Civilité
- Nom de de famille
- Nom d'usage
- Prénom
- Statut
- Corps
- Affectation
- Code postal*

*La valeur code postal ne s'affiche que pour les électeurs du périmètre Education nationale et jeunesse et sports au CSA ministériels ou CAP nationales

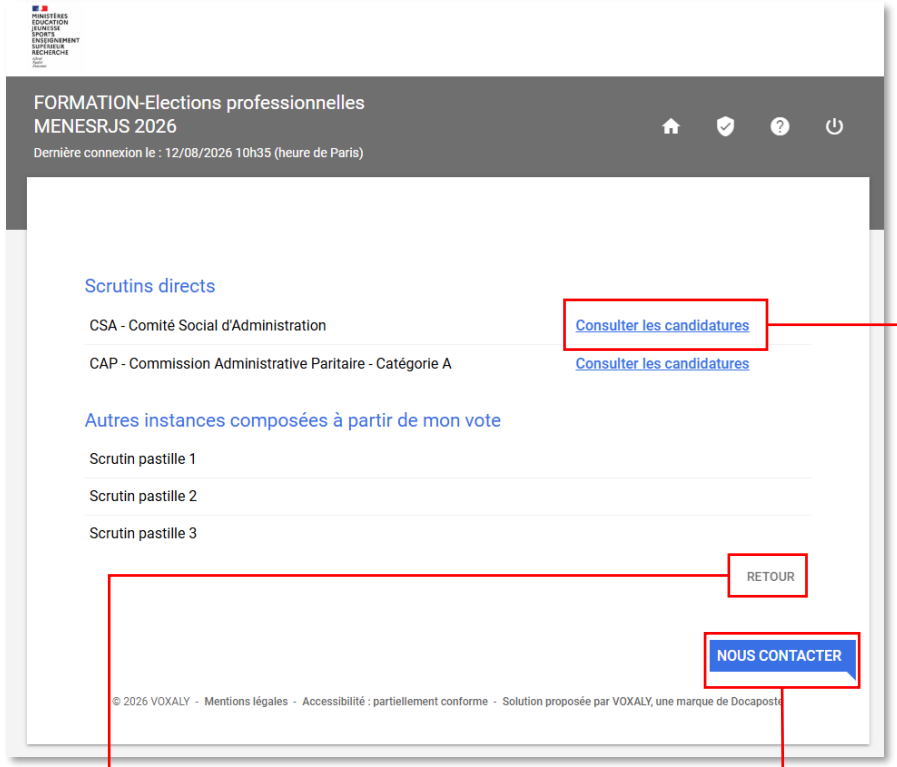


1. Dans la liste déroulante, cliquez sur un scrutin pour afficher son contenu dans le tableau.
2. Dans les colonnes vous pouvez filtrer sur une donnée préciser en saisissant des caractères et cliquer sur la loupe en bout de ligne à droite pour n'afficher que certaines lignes de l'ensemble des données

4 B

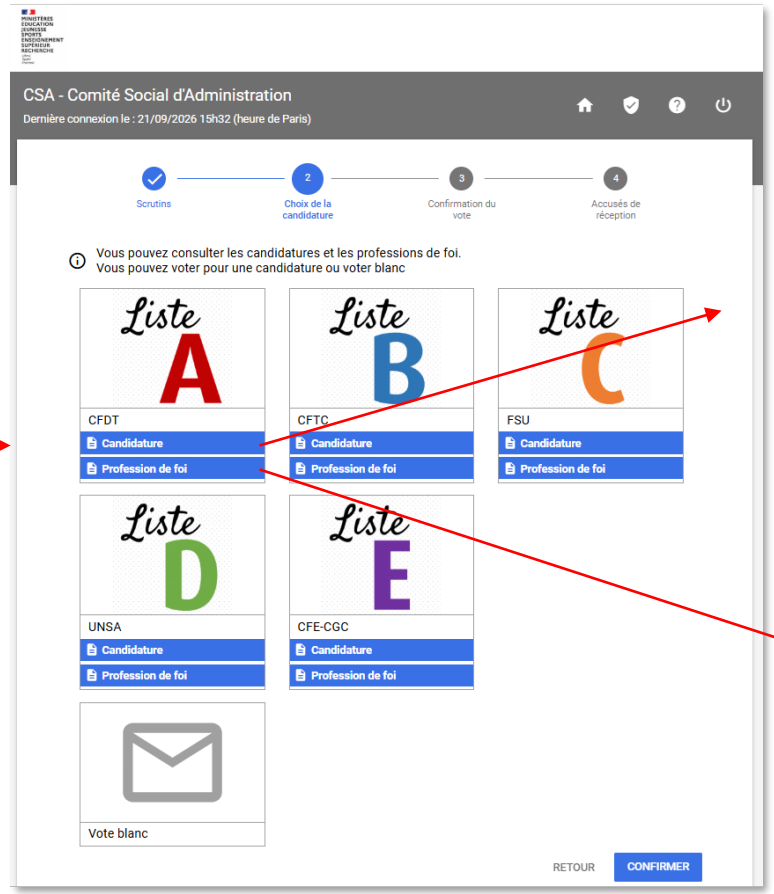
Consulter les scrutins, les candidatures et leurs professions de foi

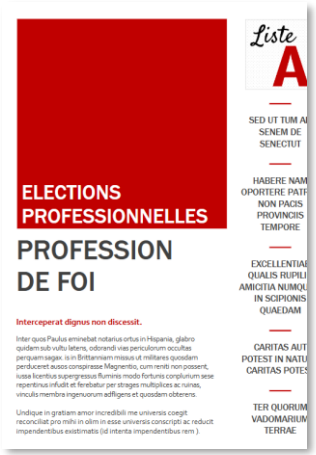
Portail Elections > Espace « Mes scrutins » >> Consulter les scrutins et les listes électorales



Au clic sur le bouton « RETOUR », l'électeur est redirigé vers la page de bienvenue du Portail Elections.

Au clic sur le bouton « NOUS CONTACTER », l'électeur est redirigé vers le formulaire de demande d'assistance pour signaler une erreur ou une omission sur un scrutin.







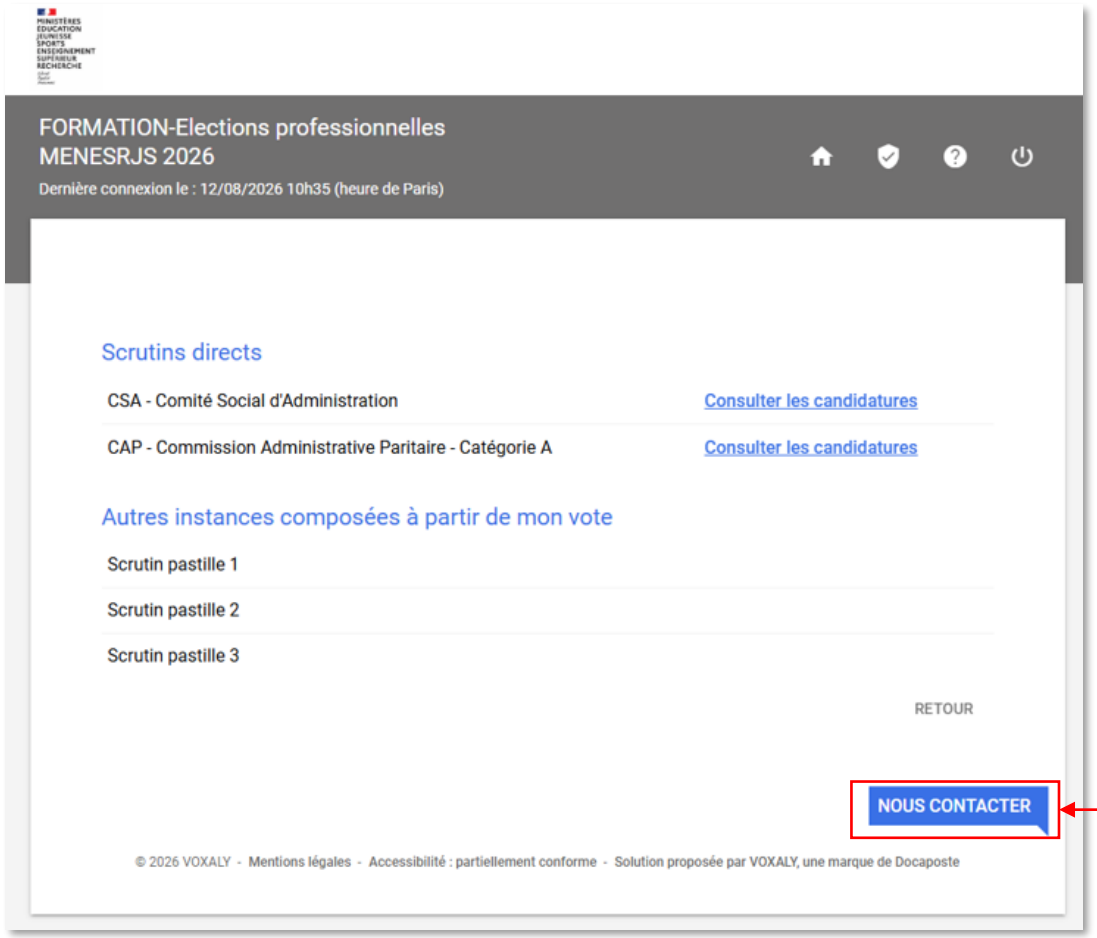
Après clic sur un des liens de « consultation des candidatures » (écran précédent), les candidatures sont affichées à l'écran. Pour chaque scrutin, il est possible de consulter la **profession de foi** et la **candidature** qui sont associées.

4 C

Signaler une erreur

ou une omission sur un scrutin

Portail Elections > Signaler une erreur ou omission sur un scrutin



Je suis authentifié

↓

Je consulte mes scrutins

↓

Je clique sur le bouton « Nous contacter »

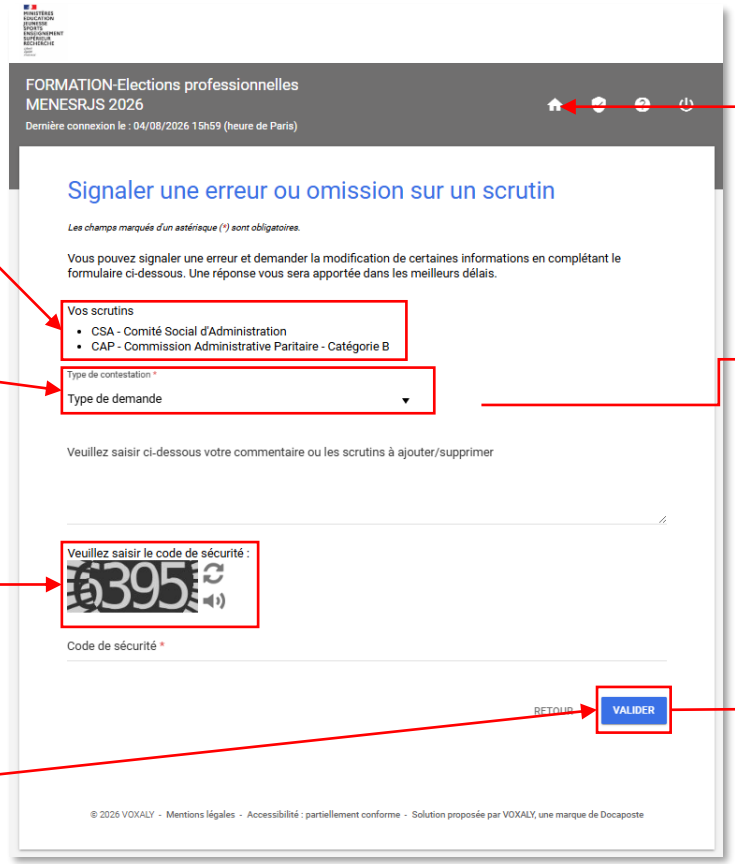
Portail Elections > Espace « Mes scrutins » >> Signaler une erreur ou omission sur un scrutin

Liste des scrutins rattachés à l'électeur

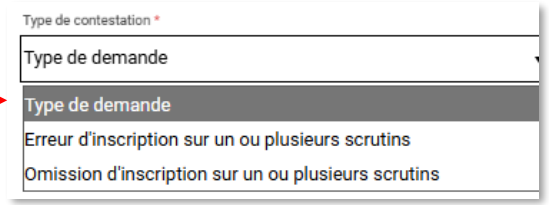
Choisir le type de réclamation

Recopier le CAPTCHA

Et cliquer sur VALIDER



Au clic, retour sur la page de bienvenue du Portail Elections



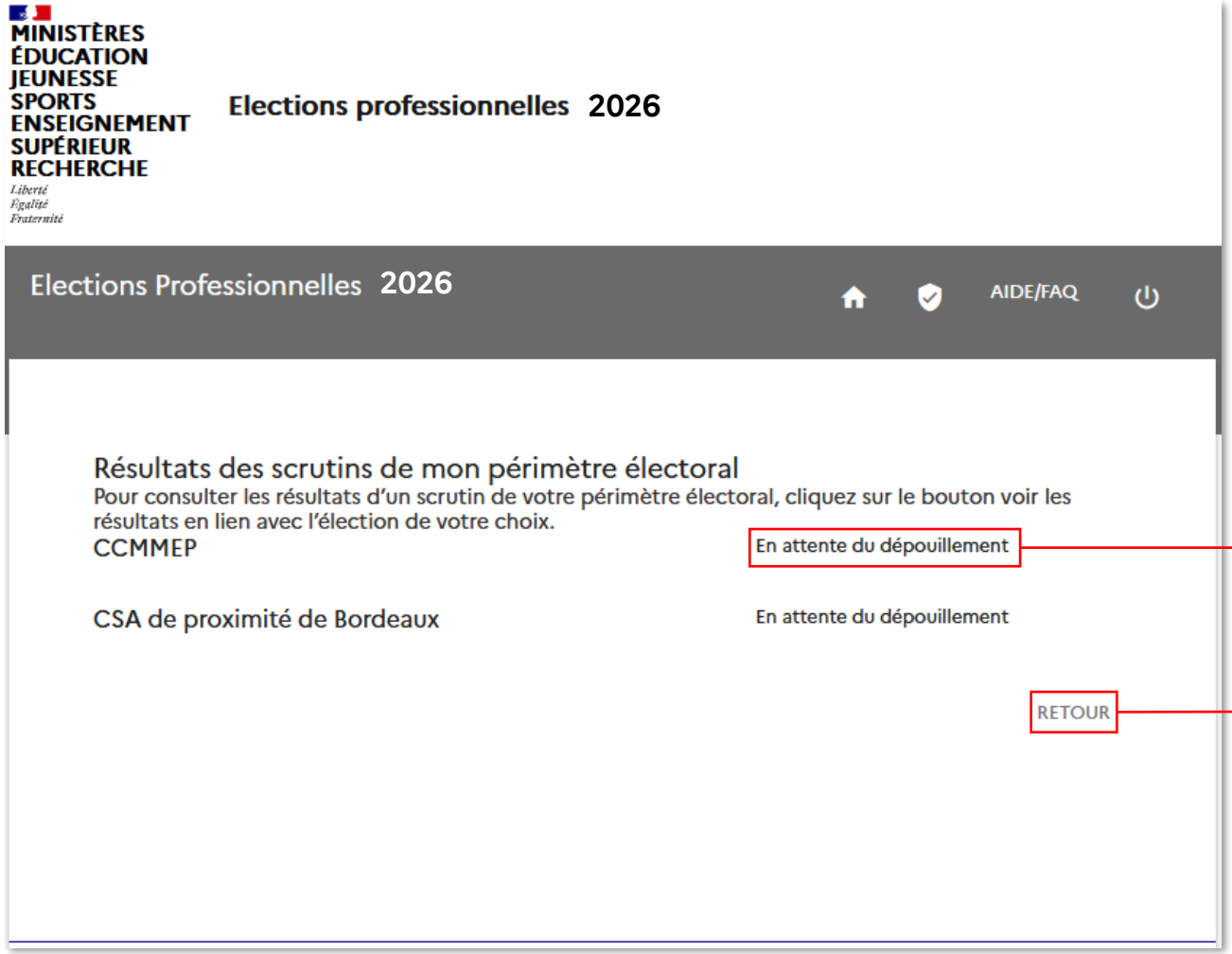
Un Mail récapitulant cette demande, ainsi que les coordonnées de l'électeur, sont automatiquement transmis au centre d'assistance rattaché à l'électeur.

Chaque demande doit être justifiée avant d'être envoyée au centre d'assistance

4 D

Consulter les résultats de mes scrutins

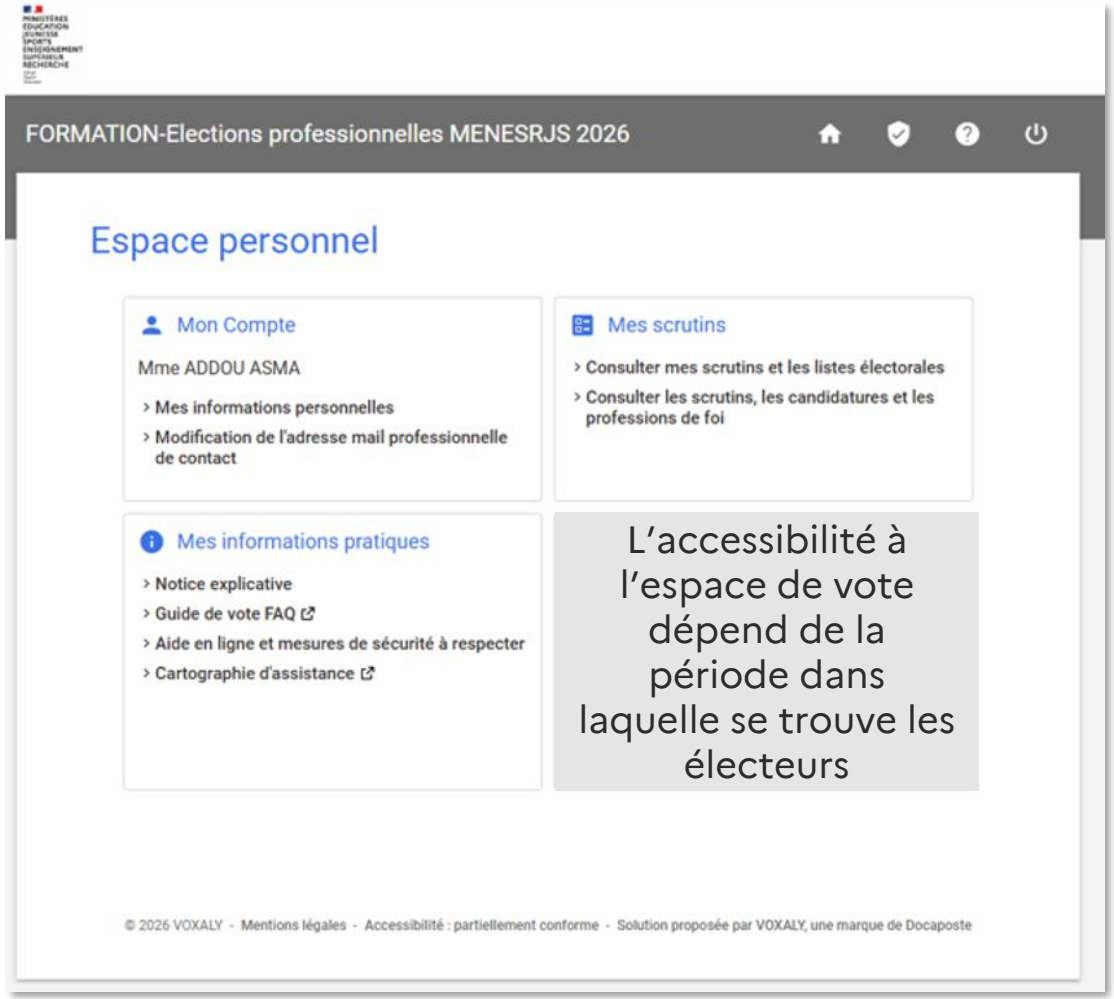
Portail Elections > Espace « Mes scrutins » >> Consulter les résultats de mes scrutins



L'accès aux résultats d'un scrutin est conditionné par le fait que le dépouillement soit préalablement réalisé

Au clic sur le bouton « RETOUR », l'électeur est redirigé vers la page de bienvenue du Portail Elections.

Portail Elections > Espace « du Centre »



Remarque : Un électeur qui s'est **<u>authentifié</u>** à son espace de vote juste avant la clôture du scrutin dispose de 30 minutes de délai de grâce pour finaliser ses votes.

<u>Période pré-électorale</u> : Espace de vote inaccessible

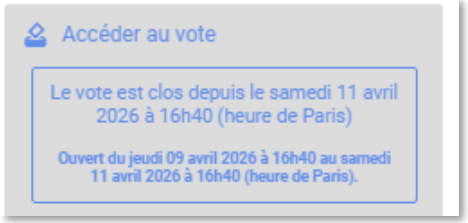


<u>Période électorale</u> : Espace de vote accessible



Ouverture réelle prévue du 03/12/26 à 8H00 au 10/12/26 à 17H00)

<u>Période post-électorale</u> : Espace de vote inaccessible



5

Portail Elections

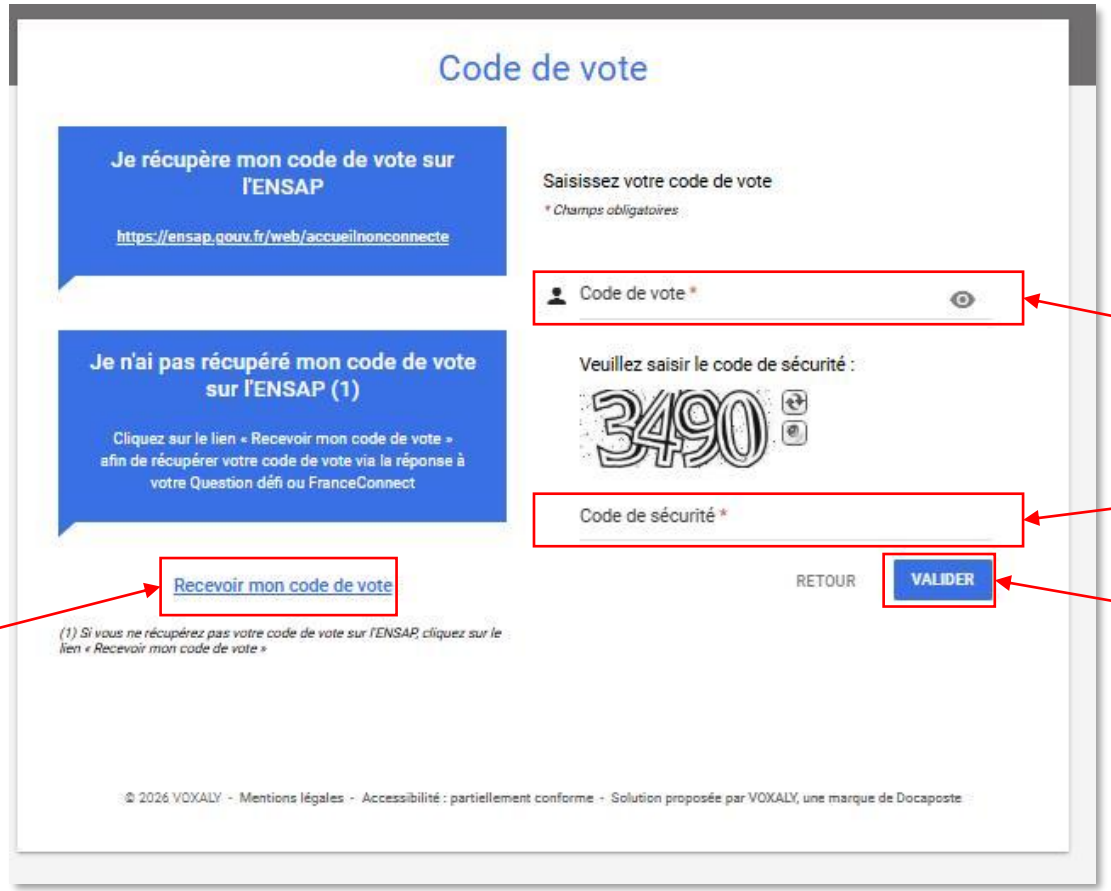
Espace « du Centre »

5 A

Mon parcours de vote

Portail Elections > Espace « du Centre » >> Parcours de vote > Saisie du code de vote

L'électeur doit saisir son Code de vote et cliquer sur le bouton « VALIDER »



Le mécanisme porte sur la saisie du mot de passe, de la réponse à la question défi ou du code de vote.

- Après 3 erreurs consécutives > 5 minutes
- Après 3 erreurs supplémentaires > 30 minutes
- Après 3 erreurs supplémentaires > 2 heures
- Après le troisième cycle d'erreurs > Blocage du compte

Saisir son Code de vote

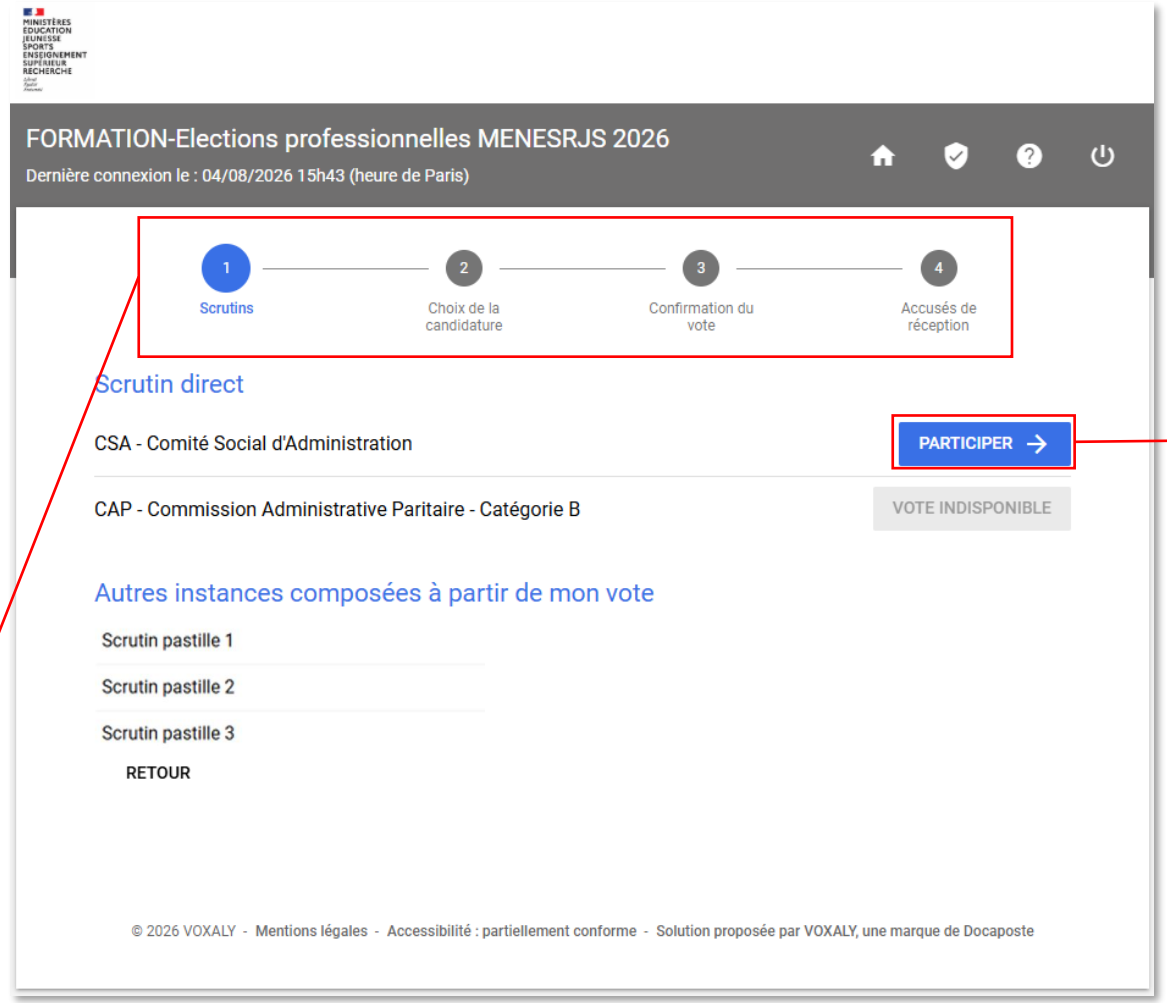
Le cas échéant et selon son profil, l'électeur peut récupérer un code de vote à compter du 3 décembre. Une fois récupéré, ce code de vote est valable jusqu'à la clôture du

Recopier le code de sécurité

Et cliquer sur CONNEXION

Portail Elections > Espace « du Centre » >> Parcours de vote > Choix du scrutin

Après s'être authentifié sur son espace de vote, l'électeur visualise le ou les scrutins qui le concernent.

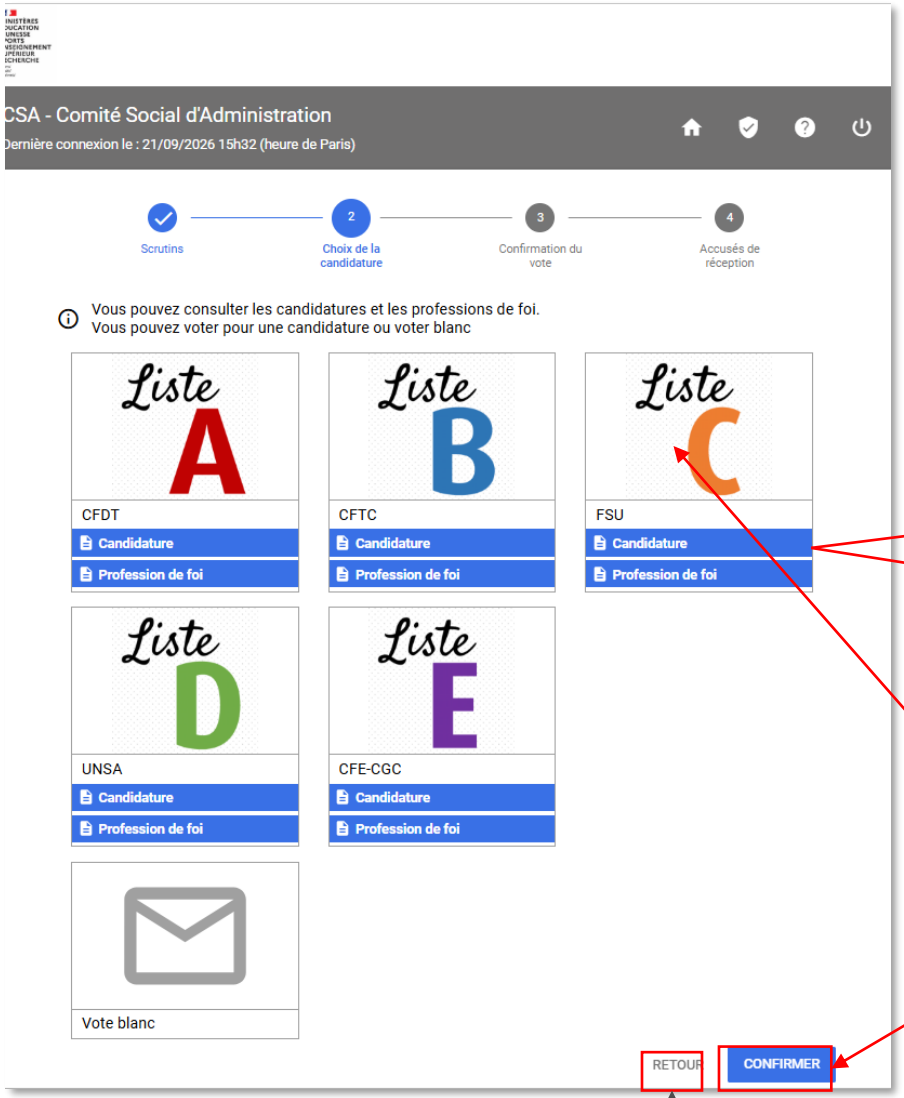


Lors de l'accès au parcours de vote, vous êtes accompagné et suivi par un 'Fil d'Ariane' des étapes 1 à 4 :

1. Scrutin : récapitulatif du ou des scrutins disponibles aux votes
2. Choix des candidatures pour lequel on vote
3. Récapitulatif avant confirmation d'un vote
4. Récupération des preuves de vote ainsi que synthèse des votes réalisés

L'électeur sélectionne l'un des scrutins en cliquant sur le bouton « PARTICIPER » correspondant.

Portail Elections > Espace « du Centre »
>> Parcours de vote > Constitution du bulletin



Les documents PDF des professions de foi et des listes de candidats sont disponibles en cliquant sur les liens se situant sous les logos de candidatures :

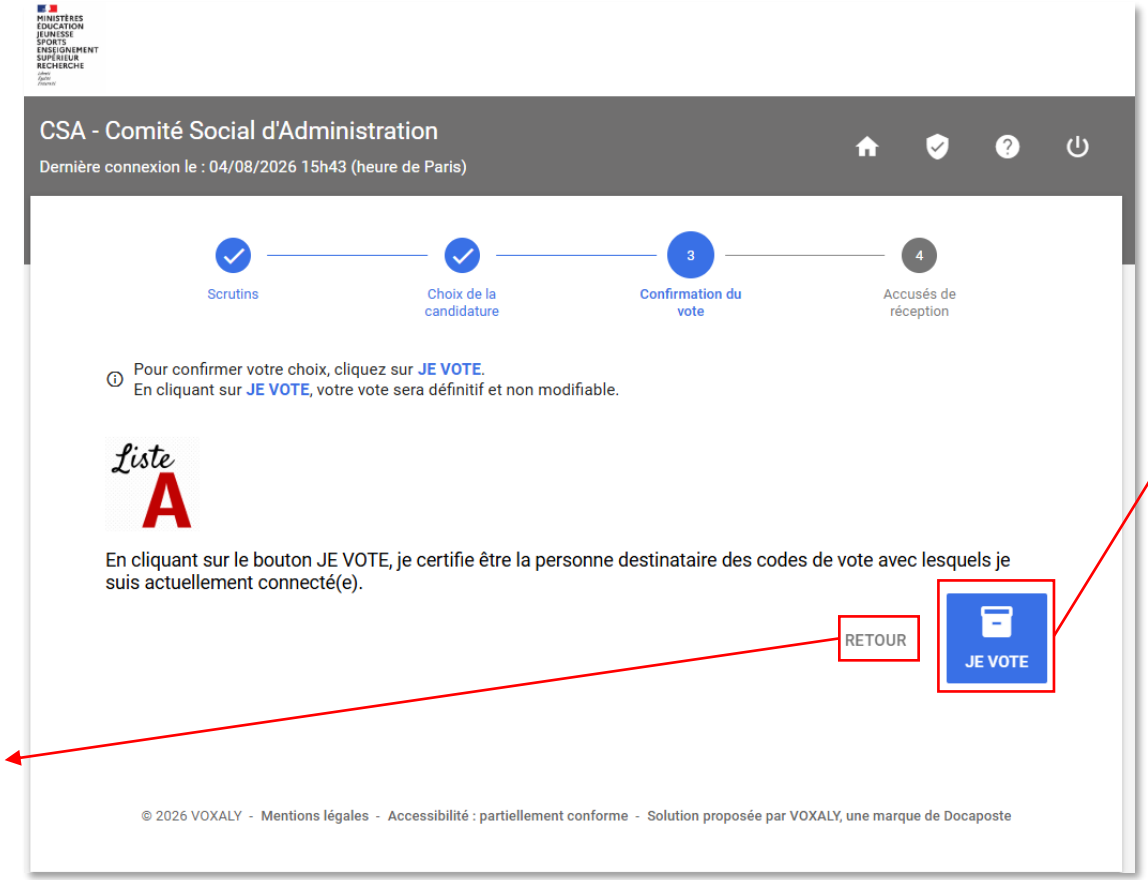


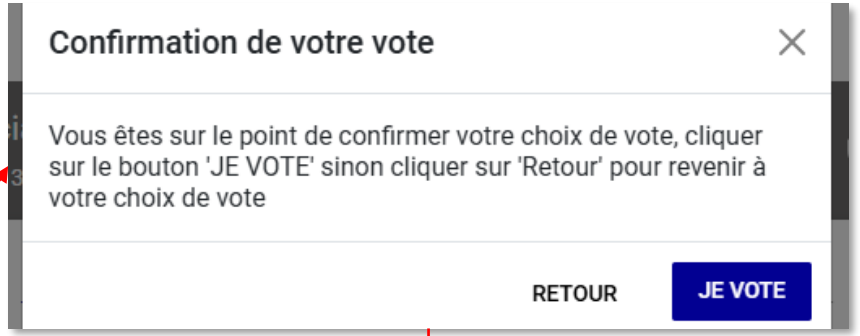
Le clic sur le bouton « RETOUR » redirige l'électeur sur la page lui présentant ses différents scrutins.

L'électeur ne peut pas passer à l'étape suivante, en sélectionnant une liste ou le vote blanc, tant qu'il n'a pas cliqué sur le **bouton CONFIRMER**.*

En cas de présence de 7 listes ou plus présenté sur un scrutin, l'électeur aura un ascenseur à descendre pour visualiser l'ensemble des listes avant sa confirmation de vote

Portail Elections > Espace « du Centre »
>> Parcours de vote > Récapitulatif de son choix > Retour OU Je Vote





Le clic sur le bouton « RETOUR » redirige l'électeur sur la page de présentation des candidatures et du vote blanc.

L'électeur, en cliquant sur le bouton « JE VOTE » valide définitivement son choix. Celui-ci devient non modifiable et l'électeur est redirigé vers la page d'Accusé de réception de ses preuves de vote.

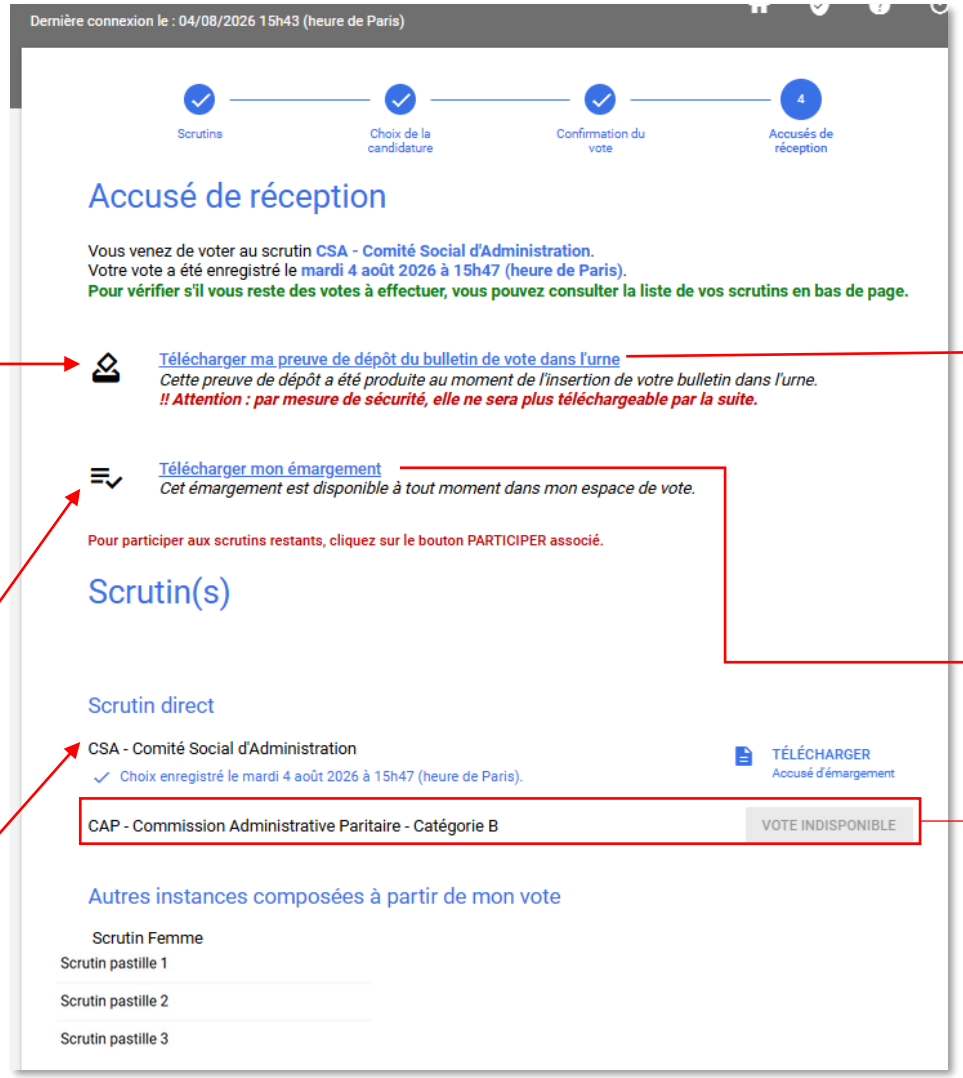
Portail Elections > Espace « du Centre » >> Parcours de vote > Accusé de réception

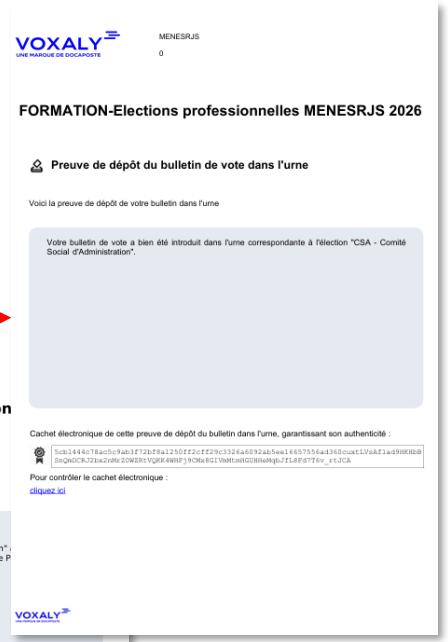
Après avoir validé son vote, l'électeur accède à l'écran « Accusé de réception »

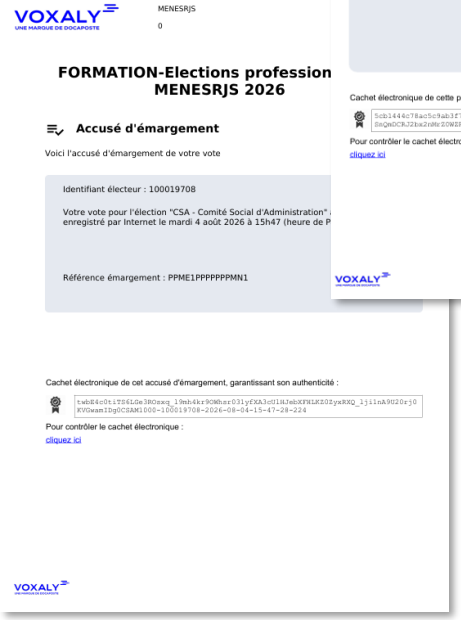
L'électeur peut accéder à son document PDF d'accusé du dépôt de son bulletin dans l'urne*

L'électeur peut accéder à son document PDF d'accusé d'émargement

Date et heure d'enregistrement du vote du scrutin concerné







L'électeur est invité à PARTICIPER au(x) scrutin(s) restant(s). Ici il y a CARENCE

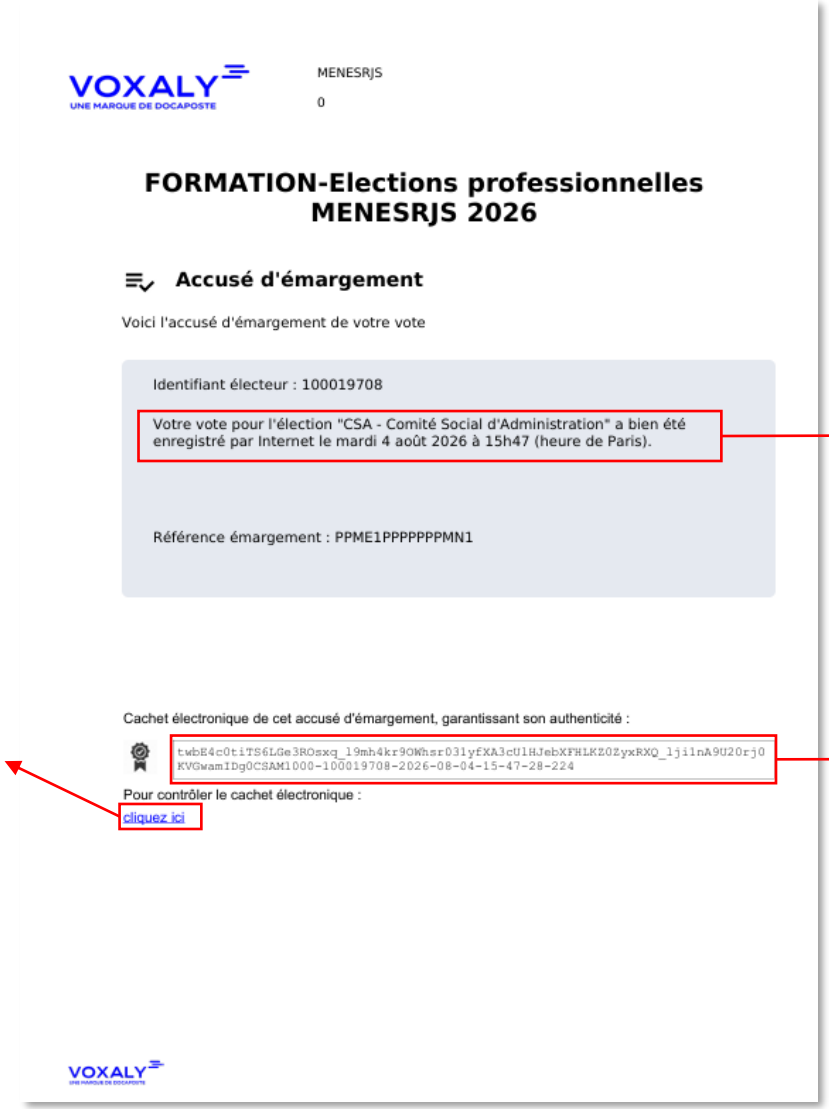
*Attention : La preuve de dépôt du bulletin dans l'urne n'est téléchargeable qu'à ce moment et il ne le sera plus par la suite.

L'électeur reçoit automatiquement un mail avec les informations de son accusé d'émargement

Portail Elections > Espace « du Centre »
>> Parcours de vote > Accusé de réception > Accusé d'émargement

Focus sur le document PDF d'accusé d'émargement du vote de l'électeur

Remarque : Ce document PDF d'accusé d'émargement reste accessible depuis l'espace de vote de l'électeur jusqu'à la fin du scrutin.



VOXALY
UNE MARQUE DE DOCAPOSTE

MENESRJS
0

FORMATION-Elections professionnelles MENESRJS 2026

Accusé d'émargement

Voici l'accusé d'émargement de votre vote

Identifiant électeur : 100019708

Votre vote pour l'élection "CSA - Comité Social d'Administration" a bien été enregistré par Internet le mardi 4 août 2026 à 15h47 (heure de Paris).

Référence émargement : PPME1PPPPPPPMN1

Cachet électronique de cet accusé d'émargement, garantissant son authenticité :

twbE4c0tiTS6LGe3ROsxq_19mh4kr9OWhsr031yfXA3cUlHJebXFHLKZ0ZyxRXQ_1ji1nA9U20rj0KVGwamIDg0CSAM1000-100019708-2026-08-04-15-47-28-224

Pour contrôler le cachet électronique :

cliquez ici

VOXALY

On retrouve le scrutin concerné par ce vote, ainsi que la date et l'heure d'enregistrement.

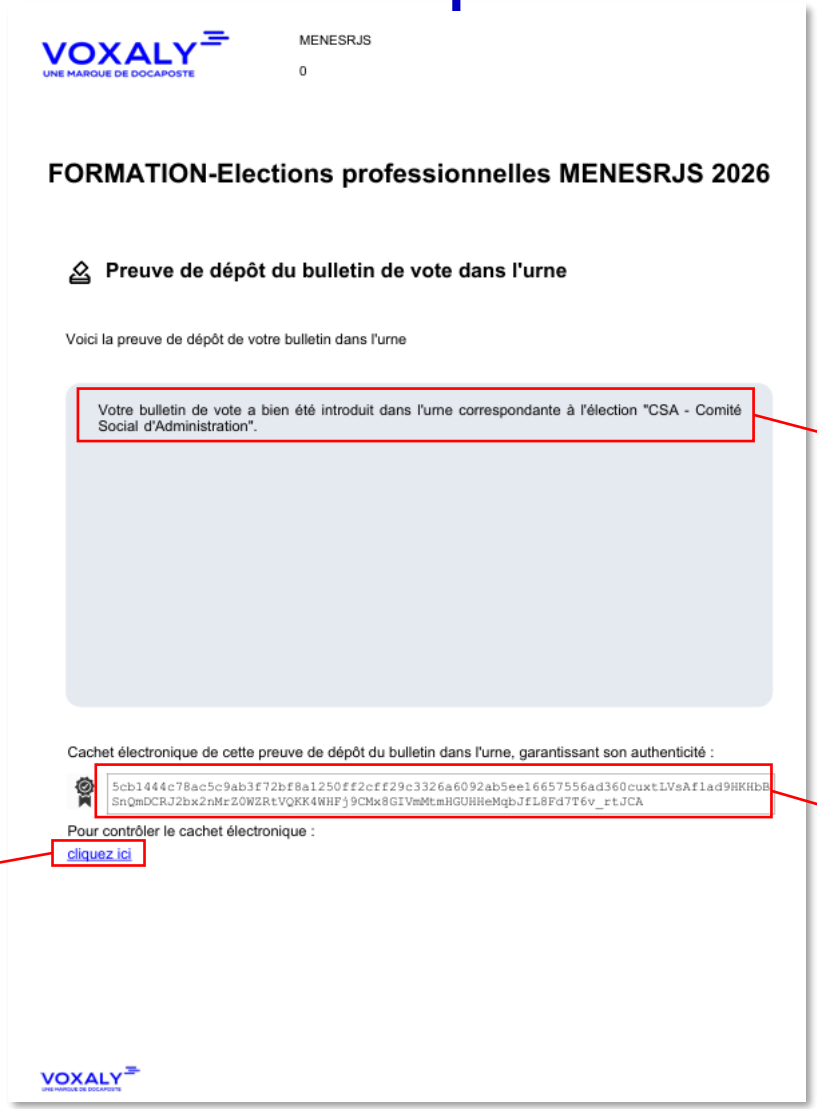
Ce lien permet à l'électeur de contrôler le cachet électronique de son accusé d'émargement tout en copiant directement le cachet dans la page de contrôle correspondante

Le cachet électronique a pour intérêt de garantir l'authenticité de ce document PDF.

Portail Elections > Espace « du Centre » >> Parcours de vote > Accusé de réception > Preuve de dépôt de bulletin

Focus sur le document PDF d'accusé de preuve de dépôt du bulletin dans l'urne. *

Remarque : Ce document PDF de preuve du dépôt du bulletin dans l'urne est exclusivement accessible depuis la page d'accusé de réception du vote.



VOXALY
UNE MARQUE DE DOCAPOSTE

MENESRJS

0

FORMATION-Elections professionnelles MENESRJS 2026

Preuve de dépôt du bulletin de vote dans l'urne

Voici la preuve de dépôt de votre bulletin dans l'urne

Votre bulletin de vote a bien été introduit dans l'urne correspondante à l'élection "CSA - Comité Social d'Administration".

Cachet électronique de cette preuve de dépôt du bulletin dans l'urne, garantissant son authenticité :

5cb1444c78ac5c9ab3f72bf8a1250ff2cff29c3326a6092ab5ee16657556ad360cuxtLVsAf1ad9HKHbB
SnQmDCRJ2bx2nMrZ0WZRtVQKK4WHFj9CMx8GIVmMtmHGUHHeMqbJfL8Fd7T6v_rtJCA

Pour contrôler le cachet électronique :

cliquez ici

VOXALY

On retrouve le scrutin concerné par ce le dépôt du bulletin.

Ce lien permet à l'électeur de contrôler le cachet électronique de son accusé d'émargement tout en copiant directement le cachet dans la page de contrôle correspondante

Le cachet électronique a pour intérêt de garantir l'authenticité de ce document PDF.

**Attention : La preuve de dépôt du bulletin dans l'urne n'est téléchargeable qu'à ce moment et il ne le sera plus par la suite.*

5 B

Récupérer un code de vote par FranceConnect

Portail Elections > Espace « Je Vote »
>> Parcours de vote > Récupération du code de vote > FranceConnect

En cliquant sur le bouton FranceConnect, l'électeur est redirigé vers la page présentant la liste des fournisseurs d'identités. Cette liste est non définitive et peut encore changer.



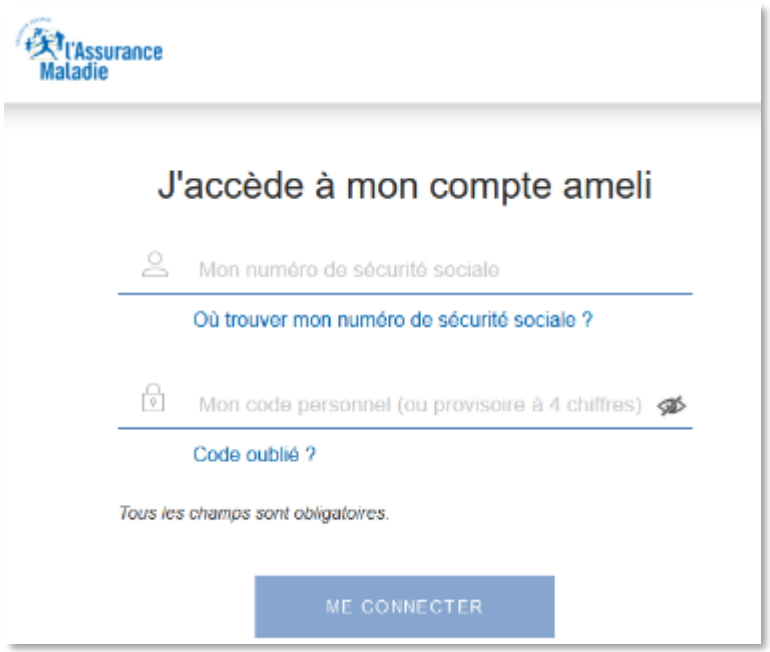
Ci-dessus, un exemple de fournisseur d'identité permettant de s'authentifier et d'exploiter l'email personnel rattaché au compte FranceConnect de l'électeur.



Portail Elections > Espace « du Centre »
>> Parcours de vote > Récupération du code de vote > FranceConnect

Ci-dessous, un exemple de fournisseur d'identité permettant de s'authentifier et d'exploiter l'email personnel rattaché au compte FranceConnect de l'électeur.





Une fois l'authentification validée par le fournisseur d'identité, FranceConnect en est informé. Puis, FranceConnect communique l'adresse mail personnelle rattachée au compte FranceConnect de l'électeur au système de vote. Cette adresse mail personnelle n'est pas conservée en base de l'application de vote. Le système de vote communique alors un lien à usage unique sur le mail personnel rattaché au compte FranceConnect de l'électeur. En cliquant sur le lien à usage unique, l'électeur est redirigé vers la page dédiée à la récupération d'un nouveau code de vote.

Portail Elections > Espace « du Centre»
>> Parcours de vote > Récapitulatif de son choix > Retour OU Je Vote

La réponse est traitée par FranceConnect, vous êtes redirigé sur le site de vote



Le clic sur le bouton « RETOUR » redirige l'électeur vers son espace personnel

Portail Elections > Espace « du Centre »
>> Parcours de vote > Récapitulatif de son choix > Retour OU Je Vote

La réponse est traitée par FranceConnect, vous êtes redirigé sur le site de vote.

Vous recevez un mail contenant le lien vers la page de récupération du code de vote. Ce lien est à usage unique (OTL) et a une durée de validité limitée.

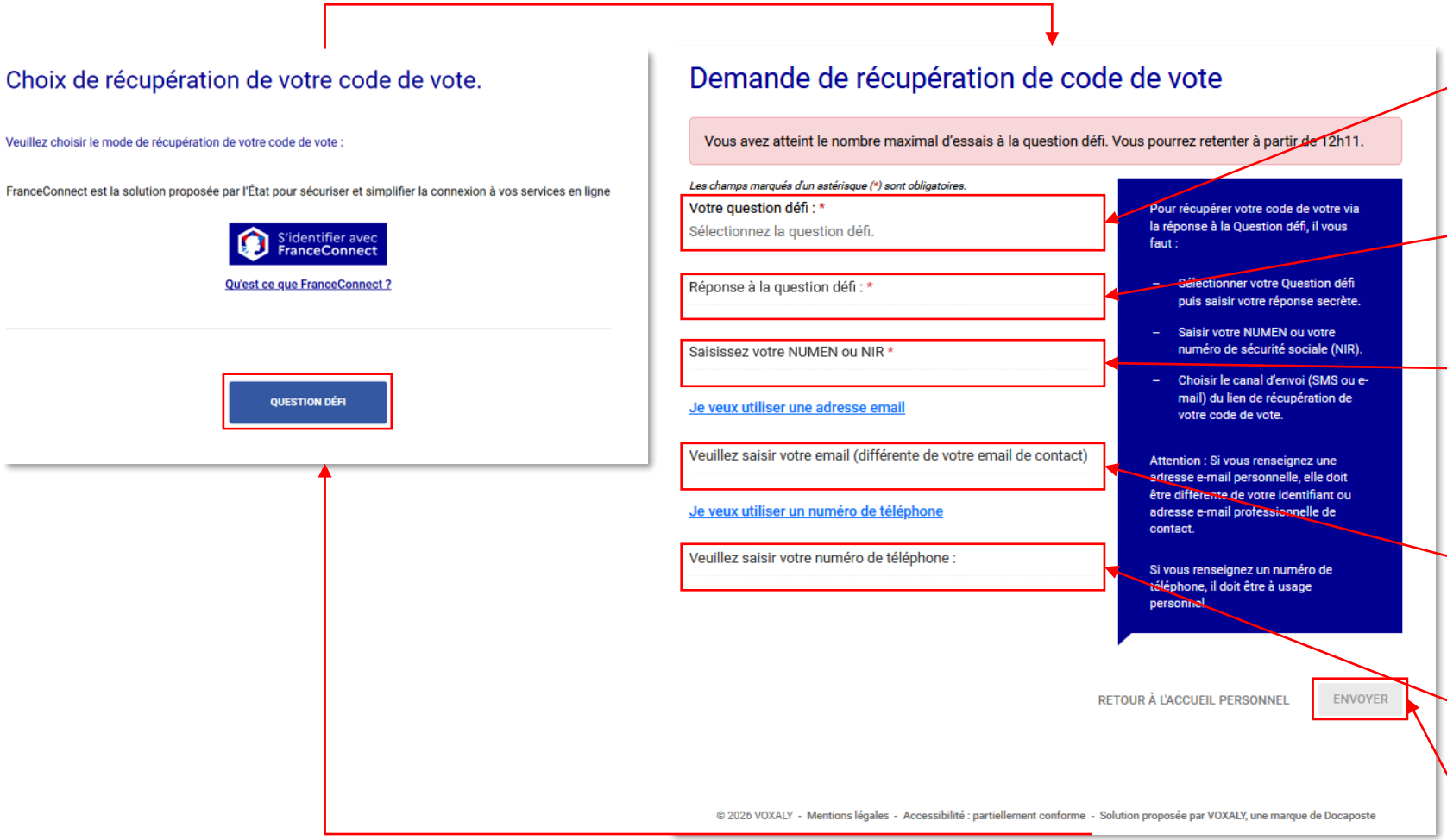
Une fois que vous cliquez sur le lien pour récupérer le code de vote alors, s'il existait, l'ancien code de vote n'est plus valide.

Exemple de mail à titre indicatif

5 C

Récupérer un code de vote par Question défi / Réponse secrète

Portail Elections > Espace « du Centre »
>> Parcours de vote > Récupération du code de vote > Question / Réponse



Sélectionner la Question défi choisie lors de la création de son compte électeur.

Saisir la réponse secrète à sa question défi.

Saisir :
-soit son NUMEN ; *13 caractères*
-soit les 10 premiers chiffres de son numéro de sécurité sociale. *15 caractères*

Renseigner soit son adresse mail personnelle. Cette information n'est pas enregistrée en base de l'application.

Soit son numéro de téléphone portable personnel. Cette information n'est pas enregistrée en base de l'application.

Cliquer sur Envoyer pour confirmer votre saisie

Une adresse mail perso ou un numéro de téléphone portable peut être utilisé maximum par deux identifiants, par exemple : un couple ayant la même adresse perso ou le même numéro de téléphone portable

Portail Elections > Espace « du Centre » >> Parcours de vote > Récupération du code de vote > Question / Réponse > Mail

1) Le mail envoyé sur l'adresse personnelle de l'électeur contient un lien à usage unique lui permettant de poursuivre la procédure de récupération du code de vote

En cliquant sur le lien à usage unique, l'électeur est redirigé vers la page dédiée à la génération d'un nouveau code de vote.

2) Un mail est également communiqué à l'électeur sur son adresse mail de contact pour lui indiquer qu'il a demandé la réinitialisation de son code de vote

L'électeur est informé de la demande de réinitialisation de son code de vote

Adresse de l'expéditeur : no-reply@email-voxaly.com (il est inutile pour l'électeur de répondre à cet Email car il s'agit là uniquement d'une adresse mail émettrice et celle-ci ne fonctionne pas en tant que boite de réception)

Portail Elections > Espace « du Centre » >> Parcours de vote > Récupération du code de vote > Question / Réponse > SMS

1) Le SMS envoyé à l'électeur contient un lien à usage unique lui permettant de poursuivre la procédure de récupération du code de vote

En cliquant sur le lien à usage unique, l'électeur est redirigé vers la page dédiée à la génération d'un nouveau code de vote.

2) Un mail est également communiqué à l'électeur sur son email professionnel pour lui indiquer qu'il a demandé la réinitialisation de son code de vote

L'électeur est informé de la demande de réinitialisation de son code de vote

Adresse de l'expéditeur : no-reply@email-voxaly.com (il est inutile pour l'électeur de répondre à cet Email car il s'agit là uniquement d'une adresse mail émettrice et celle-ci ne fonctionne pas en tant que boite de réception)

5 D

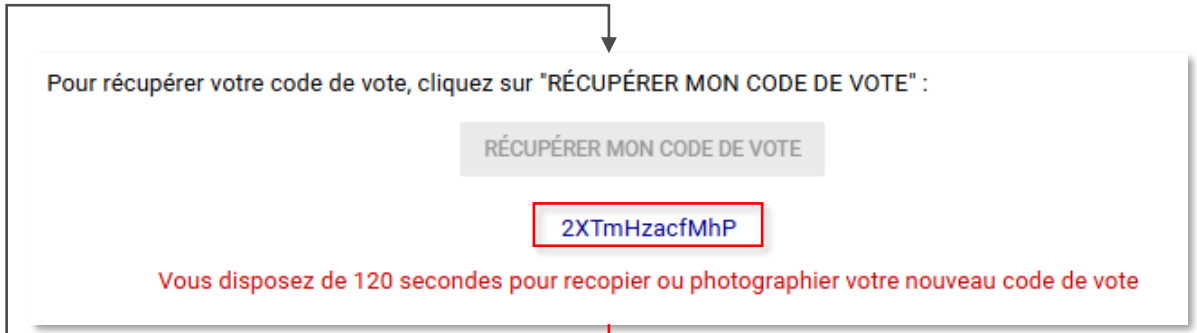
Générer un nouveau code de vote

Portail Elections > Espace « du Centre »
>> Parcours de vote > Génération d'un nouveau code de vote

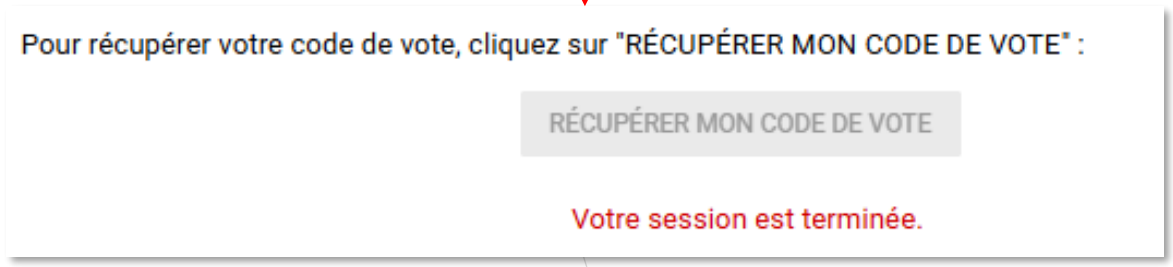
Après clic sur le lien à usage unique communiqué par mail ou SMS, l'électeur est redirigé vers la page dédiée à la récupération du code de vote

En cliquant sur le bouton RÉCUPÉRER MON CODE DE VOTE, le nouveau code de vote apparaît à l'électeur.





Après 2 minutes, le code de vote disparaît.



Remarques :

- La procédure de récupération du code de vote peut être réalisée plusieurs fois. Ainsi, à chaque nouveau lien à usage unique reçu par l'électeur, ce dernier peut récupérer un nouveau code de vote et l'ancien est supprimé.
- En complément de la possibilité pour l'électeur de prendre en photo avec son smartphone ou de recopier de façon manuscrite le code de vote apparaissant à l'écran, il est également possible de réaliser un copier/coller du nouveau code de vote.

6

Accès commun à toutes les pages

6 A

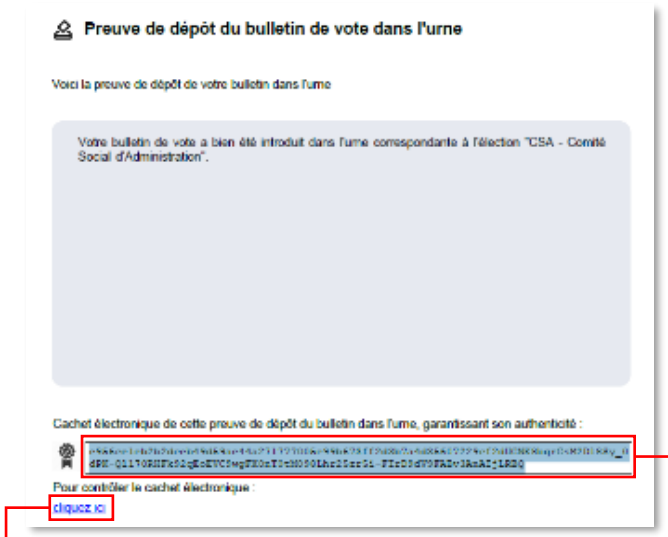
Contrôler la présence d'un bulletin dans l’urne

Portail Elections > Contrôle du dépôt du bulletin dans l'urne

Soit par clic depuis le lien de contrôle accessible sur le document PDF de preuve de dépôt du bulletin dans l'urne.
A l'avantage de faciliter l'accès à la page de contrôle et de pré-renseigner la référence du bulletin.

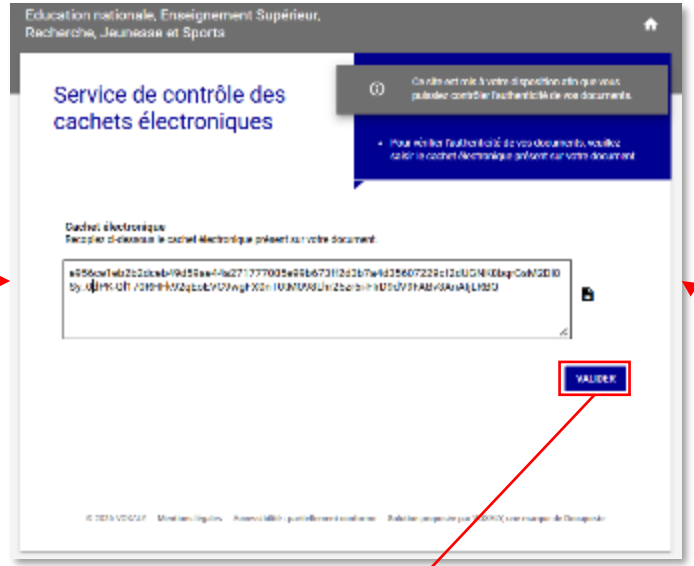
2 possibilités pour arriver au résultat du contrôle

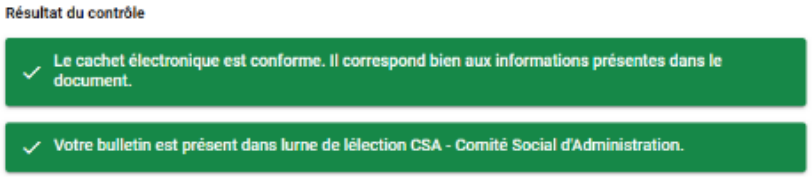
Soit par clic depuis le bandeau du haut, puis par clic successif sur les liens présentés ci-dessous.
Action nécessitant plusieurs clics et de copier / coller ou recopier sur l'écran de contrôle la référence du bulletin.

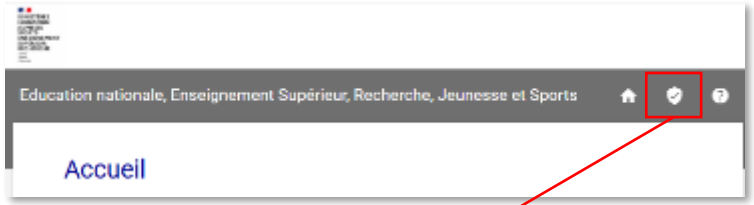


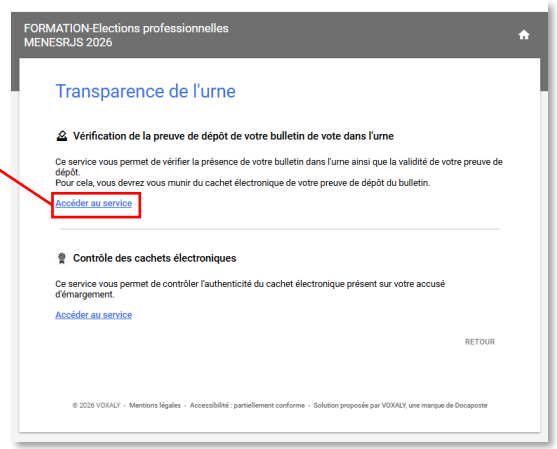
Ce lien donne accès à la page avec la référence du bulletin pré-renseignée.

Si l'accès à la page se fait **depuis l'accueil**, il faut **recopier dans l'encadré le cachet électronique** de cette preuve de dépôt du bulletin dans l'urne, garantissant son authenticité









6 B

Contrôler le cachet électronique des documents de preuves

Portail Elections > Contrôle du cachet électronique

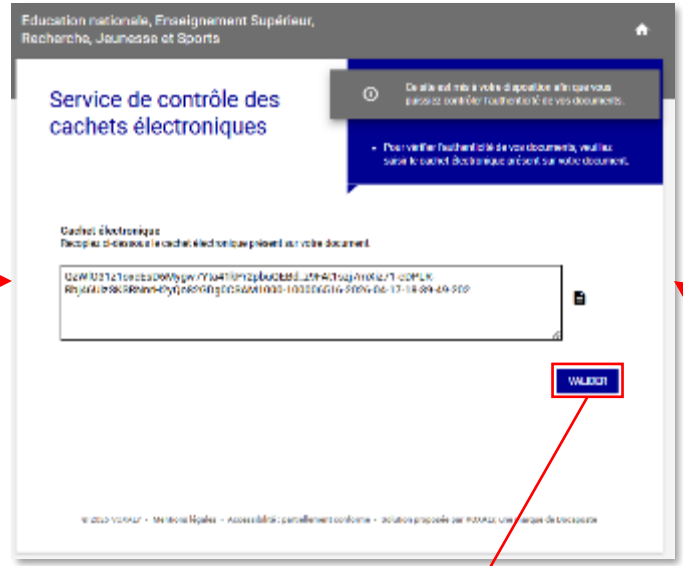
2 possibilités pour arriver au résultat du contrôle

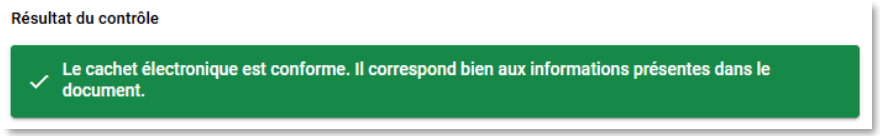
Soit par clic depuis le lien de contrôle accessible sur le document PDF de preuve de dépôt du bulletin dans l'urne (même procédure concernant le PDF d'accusé d'émargement).
A l'avantage de faciliter l'accès à la page de contrôle et de pré-renseigner le cachet électronique du document PDF.



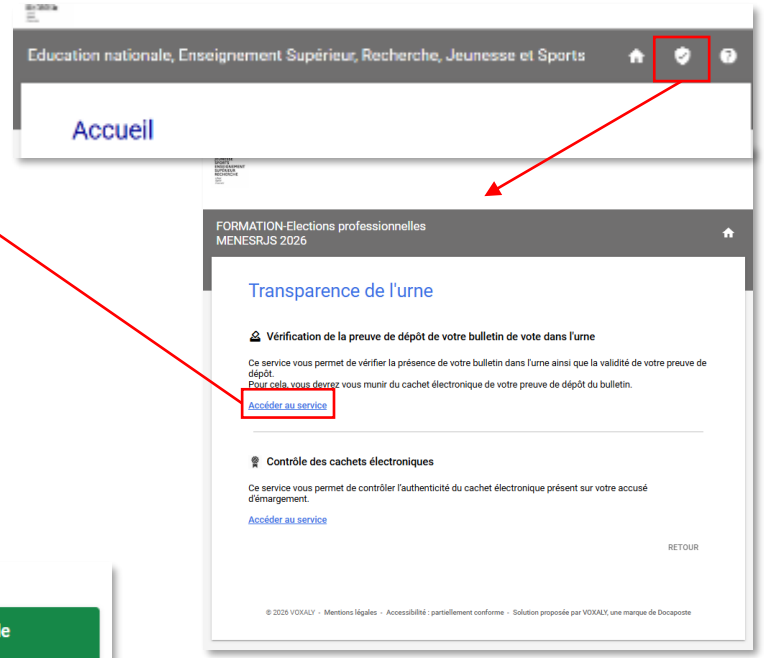
Ce lien donne accès à la page avec la référence du bulletin pré-renseignée.

Si l'accès à la page se fait **depuis l'accueil**, il faut **recopier dans l'encadré le cachet électronique** de cet accusé d'émargement, garantissant son authenticité





Soit par clic depuis le bandeau du haut, puis par clic successif sur les liens présentés ci-dessous.
Action nécessitant plusieurs clics et de copier / coller ou recopier sur l'écran de contrôle la référence du bulletin.



6 C

Les informations en bas de page

Portail Elections > Bas de page

Le bas de page des écrans du parcours électeur est identique à chacune des pages



https://www.voxaly.com/
Ce lien ouvre une nouvelle page pour accéder aux informations sur la société Voxaly

Ce lien ouvre une nouvelle page présentant l'état de conformité d'accessibilité du portail Elections et l'espace de vote en rapport avec les critères du référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA).

https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2026/pages/docs/MentionsLegales.htm
Ce lien permet d'ouvrir dans une nouvelle page dans laquelle les thèmes suivants sont présentés :

- Cadre législatif et réglementaire
- Présentation du site
- Traitement des données à caractère personnel
- Référentiel Général de Sécurité
- Propriété intellectuelle
- Limitation de responsabilité


VOXALY
UNE MARQUE DE DOCAPOSTE